

## ESPACES PUBLICS COEUR DE FOREST

Désignation d'une équipe pluridisciplinaire, agissant en qualité d'auteur de projet pour le réaménagement des espaces publics du cœur de Forest

PERMIS URBANISME  
AVRIL 2021

**ÉQUIPE**  
APRACTICE.  
ARA  
Atelier VELDWERK  
SEA engineering

**POUVOIR ADJUDICATEUR**  
Collège des Bourgmestres et  
Echevins de la commune de Forest  
Rue du Curé n°2 à 1190 Forest



# TABLE DES MATIÈRES

1. CADRE	5
• Contexte historique	5
• Contexte multiscalaire	7
• Contexte planologique	9
2. POINT D'ATTENTION	11
• Echelle XL	12
• Echelle L	14
• Echelle S	16
3. ÉTAT DU LIEU	21
• 3 points	21
4. PERMIS D'URBANISME EN 2 PARTIES : DOSSIER PU ZONE A	23
5. PHILOSOPHIE DU PROJET	25
• «Le cœur de Forest comme zone marchable, apaisée, accessible et identifiée»	
• «Le cœur de Forest comme poumon écologique»	33
• «Le cœur de Forest comme lieu de destination»	37
6. ÉLÉMENTS DU PROJET	43
• Bouclage	44
• Matérialité	48
• Gestion de l'eau	50
• Palette végétale	52
• Plan des luminaires	60
• Mobilier urbain	62
• Place Saint-Denis	68
7. IMAGES	79
9. ANNEXES - DOSSIER À PART -	85
• 1. Notice de l'Eau - ARA	
• 2. Notice de Paysage - Atelier Veldwerk	
• 3. Notice SIBELGA - Luminaire	
• 4. Notice BM - Les potences mixtes	
• 5.L'étude Phytosanitaire	
• 6. A3 Plan annexes indiqués dans un cadre rouge sur le plan au 100ème	



Carte Ferraris, 1777  
 source: Institut géographique national



Carte topographique de Bruxelles et de ses environs, 1810  
 source: Bibliothèque Nationale de France, Gallica

# 1. CADRE

## A. CONTEXTE HISTORIQUE

La commune de Forest est caractérisée pas trois grandes zones « orohydrographiques » : . Un plateau sur les hauteurs, un fond de vallée dans les anciennes zones marécageuses de la Senne et un versant prononcé entre cles deux reliefs.

Sur cette topographie vient s'implanter un trio d'espaces publics étroitement liés : : une armature viaire, une série de lieux communs et des espaces verts.

Cet ancien faubourg de Bruxelles abondamment boisé était traversé par un chemin « à pied sec » qui s'inscrivait à la rencontre entre le plateau et la plaine de la vallée. Son tracé, qui a structuré le développement morphologique de la ville de Forest, est historiquement celui de la chaussée de Bruxelles tel que connu aujourd'hui.

Quelques belles étendues de parcs et les jardins de l'abbaye subsistent du passé forestier de la commune et constituent un maillon significatif de ce chapelet d'espaces verts qui suit la chaussée de Bruxelles et de Neerstalle, depuis le parc Duden jusqu'au Brempt.

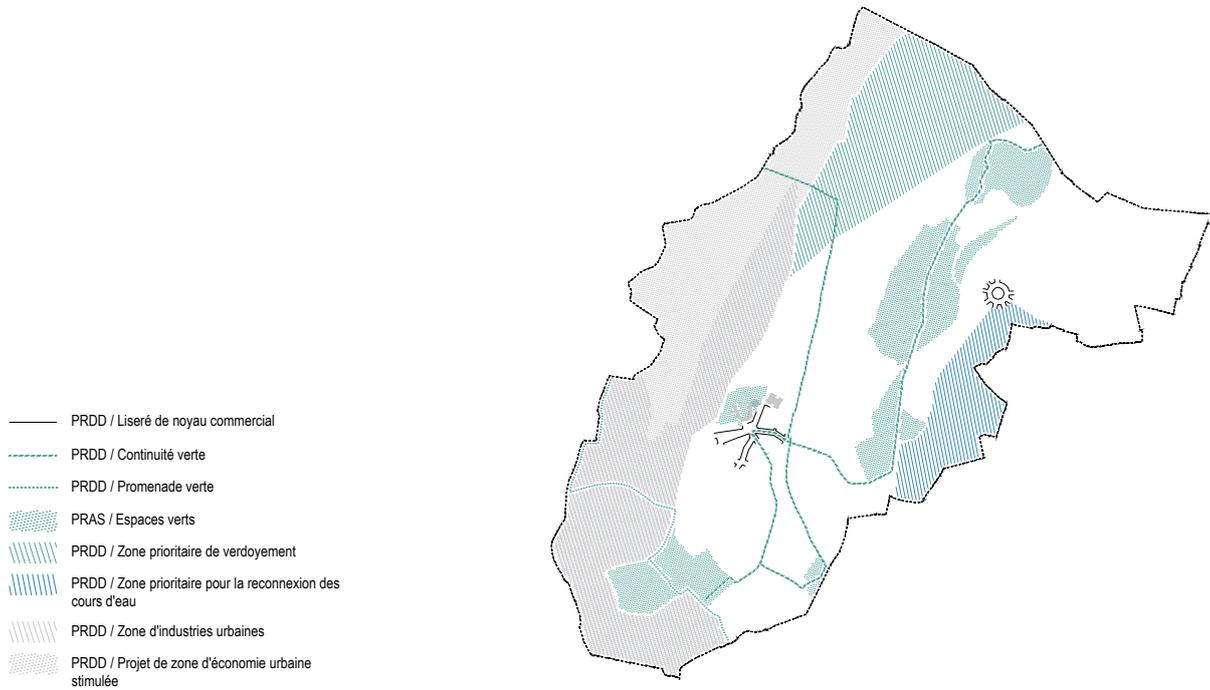
Un riche patrimoine bâti s'articule sur cette armature urbanistique et paysagère. Celui-ci compte l'église Saint Denis, l'hôtel communal et la place Saint Denis, représentant respectivement les pouvoirs religieux politiques et économiques autour desquels se sont organisés les cœurs de communes bruxelloises.

La proposition tire partie de la qualité de ce trio d'espace, afin de penser le centre de la commune comme un grand séjour urbain et paysager et redonner une unité aux espaces publics de cœur de Forest.

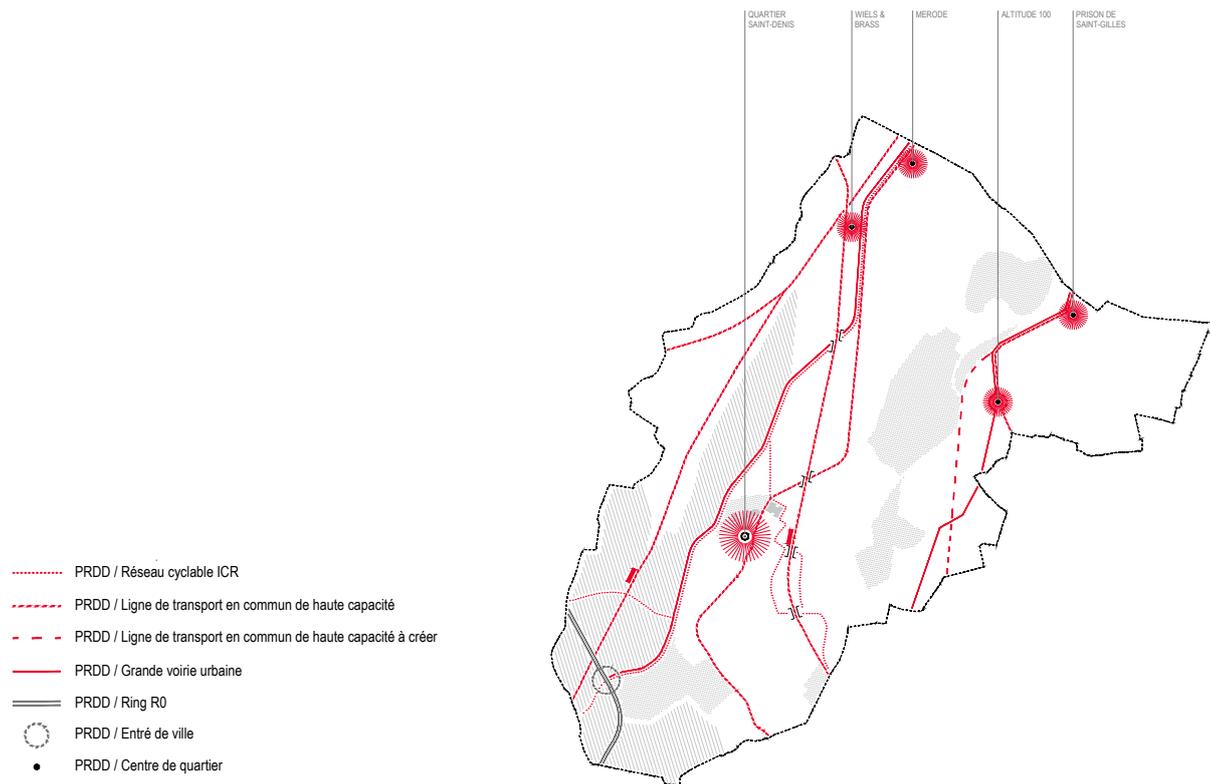


Chaussée de Bruxelles

source: [www.2emain.be](http://www.2emain.be)



PRDD - maillages et développement économique



PRDD - mobilité et armature spatiale

## B. CONTEXTE MULTISCALEAIRE

Le projet de requalification des Espaces Publics du Cœur de Forest s'est formalisé à la suite d'une série d'études, qui ont permis l'émergence d'un dialogue entre les différentes échelles du territoire dans lequel il s'inscrit (le tracé de la chaussée de Bruxelles est d'ailleurs le témoin actif de ce rapport qu'entretient la ville avec son grand territoire).

Le dossier stratégique de base pour le Contrat de quartier Durable Abbaye, développé en 2014 par le bureau KARBoN, proposait un masterplan ciblant un ensemble de projets visant à redynamiser le cœur de la commune qui c'était essoufflé ces dernières années.

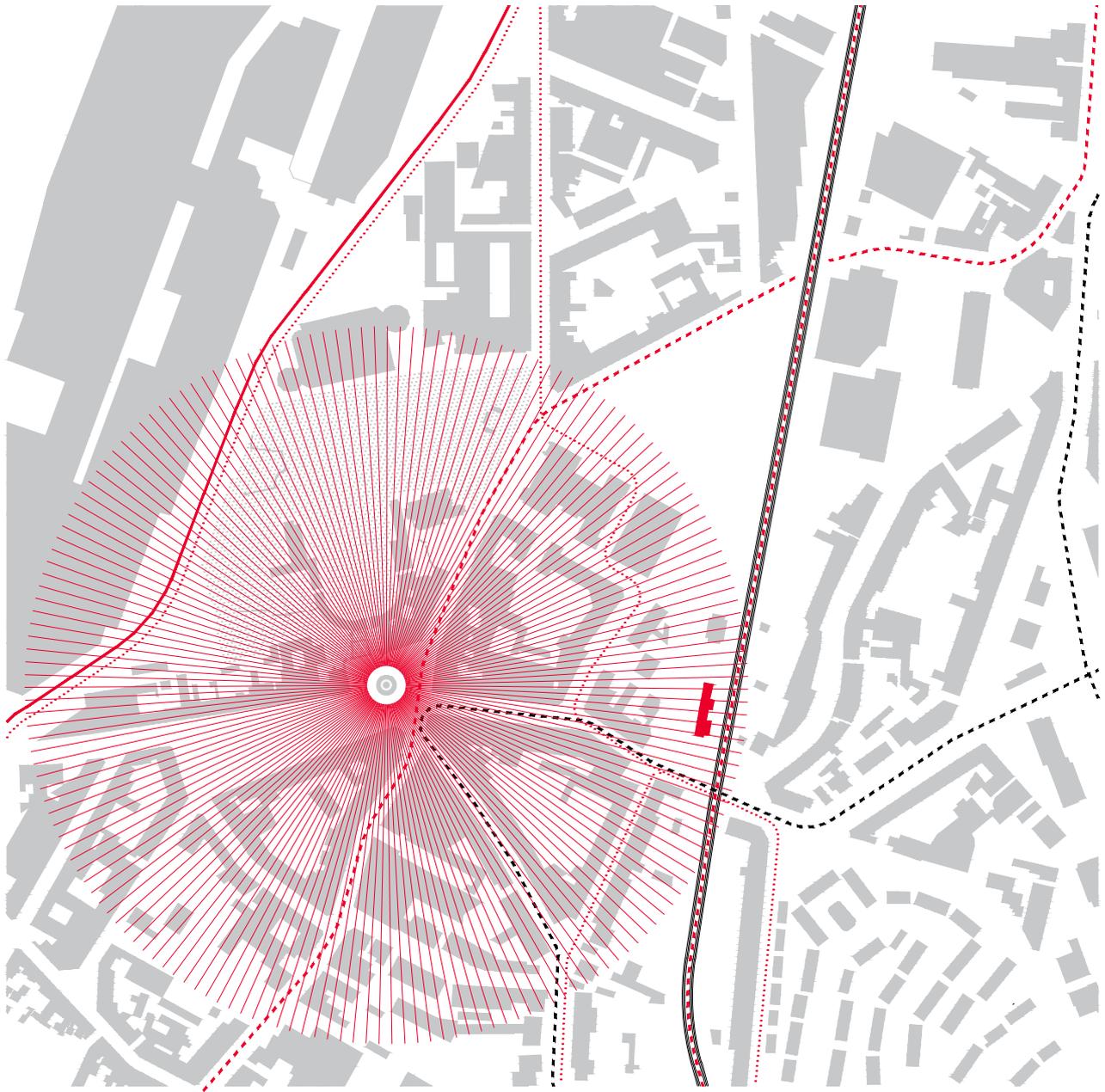
Le quartier est aujourd'hui en pleine évolution avec le développement du projet du pôle culturel ABY, la rénovation des éléments patrimoniaux de l'hôtel communal et des espaces publics, le tracé de l'eau qui requalifie la rue JB. Vanpé.

Le projet se veut le lieu de la rencontre. Une série d'enjeux qui résonnent au niveau de l'agglomération Forestoise, du cœur de Forest et du quartier. Certains sont clairement transversaux impliquant le projet aux 3 échelles, tandis que d'autres concentrent leur intérêt à une échelle particulière.



Réseau hydrologique

source: Bruxelles Environnement, 2014



PRDD - échelle Coeur de Forest

- |             |   |                    |  |
|-------------|---|--------------------|--|
| ——          | PRDD / Liseré de noyau commercial                             | ●                  | PRDD / Centre de quartier  |
| - - - -     | PRDD / Continuité verte                                       | ⊙                  | PRDD / Centre d'interquartier  |
| ⋯⋯⋯         | PRDD / Réseau cyclable ICR                                    | ⊙ (with red lines) | PRDD / Noyau d'identité local existante  |
| - . - . - . | PRDD / Ligne de transport en commun de haute capacité à créer | ▨ (grey)           | PRAS / Espaces verts   |
| —— (thick)  | PRDD / Grande voirie urbaine                                  | ▨ (diagonal)       | PRDD / Zone d'industries urbaines<br>PRDD / Projet de zone d'économie urbaine stimulée |

## C. CONTEXTE PLANOLOGIQUE

En tant que « porte d'entrée » de l'agglomération bruxelloise, la commune de Forest connaît une pression importante en matière de trafic, notamment de transition. Son centre est par ailleurs desservi par le Tram 82 et 97, le Train S1 avec l'arrêt Forest-Est et les bus 52, 54 et 74.

De par sa topographie et son histoire industrielle activée par la proximité avec le canal, la commune de Forest a pour caractéristique d'être marquée par la présence d'infrastructures qui organisent son territoire, l'industrie de l'usine Audi ou les rails du train dont le franchissement accentue la congestion au droit de certains passages.

Dans le périmètre d'intervention envisagé, le projet propose une stratégie paysagère qui active les leviers de projet mobilisés par un territoire de plaine autant que par un territoire de coteau, allant se connecter jusqu'au fond de la place Saint-Denis aux portes de l'usine Audi dans le bas et au-delà du pont jusqu'au rond-point de Zaman sur les hauteurs.



## 2. POINTS D'ATTENTION ET ENJEUX

Le bagage du projet se compose aujourd'hui du palimpseste historique des lieux, des attentes du site (tant celles que le site adresse au projet que celles qui sont adressées au site aux niveaux régional, communal et local) et des constats tirés de l'arpentage de ses voiries et de ses espaces publics.

Fort de ce bagage, des balises qu'il dispose et des leviers de projet qu'il propose, la requalification des espaces publics du cœur de Forest a comme ambition d'offrir un quartier marchable, identifié, apaisé et accessible à l'ensemble de ses usagers, actuels et à venir.

Pour ce faire, conscient de cette actualité sociologique et écologiques, le projet doit rencontrer une série d'enjeux qui résonnent aux niveaux de l'agglomération forestoise, du cœur de Forest et du quartier. Certains sont clairement transversaux et impliquent le projet aux trois échelles, tandis que d'autres concentrent leurs intérêts à une échelle en particulier.

Chacune des échelles mobilise un levier précis de projet. Il s'agit de dégager les « stratégies » à l'échelle de l'agglomération forestoise, les « ambitions » à l'échelle du cœur de Forest, les « actions » à l'échelle du périmètre d'étude proprement dit. Les stratégies considèrent le cœur de Forest dans son implication longitudinale Nord-Sud par rapport au territoire alentour, tandis que les ambitions s'appliquent sur une zone de réflexion plus transversale Est-Ouest. Les actions sont quant à elles opérantes tant longitudinalement que transversalement, sur le périmètre d'étude proprement dit.

Quelque soit l'échelle considérée, il s'agit d'inscrire les espaces publics du cœur de Forest au sein de maillages écologiques, typo-morphologiques, programmatiques, logistiques. L'intérêt du maillage est qu'il valorise les convergences et les synergies, mais aussi les singularités et la diversité.

Identifier ces différents enjeux, ainsi que l'échelle à laquelle ils doivent être rencontrés, permet de cadrer la question du « quoi » : que faire pour que le cœur de Forest devienne un quartier marchable, identifié, apaisé et accessible ?

Il revient ensuite à l'esquisse de cadrer la question du « comment ».

Extrait du dossier « Points d'attention et enjeux »



Parc Duden - Forest



Parc du bempt - Forest



Jardin de l'Abbaye - Forest

# ÉCHELLE XL

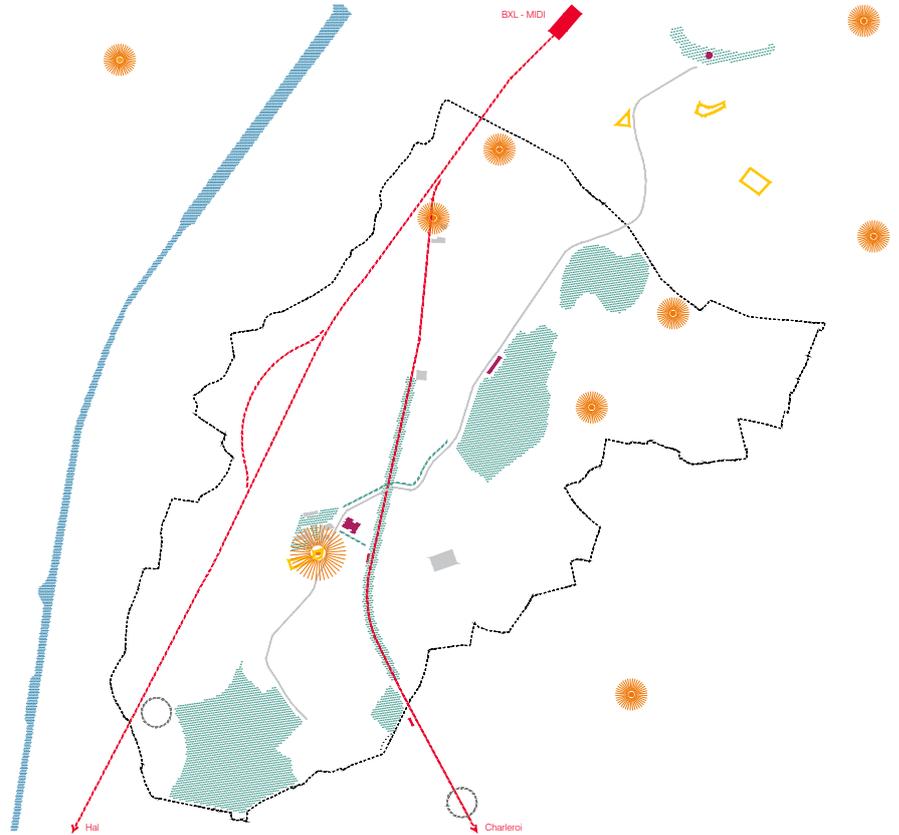
## ECHELLE DE L'AGGLOMÉRATION FORESTOISE / STRATÉGIES

LE CŒUR DE FOREST DOIT AFFIRMER SON RAYONNEMENT SUPRA-COMMUNAL.

Le cœur de Forest est le seul centre inter-quartier de la commune. Il se trouve en fond de vallée de la Senne.

Il s'intègre dans le maillage vert formé par le Parc Duden, les jardins de l'Abbaye et le parc du Bempt. Il est traversé du Nord au Sud par des structures viaires et ferroviaires (à requalifier).

-  Espace vert
  -  Affluent à ciel ouvert
  -  Pôle culturel
  -  Monuments et Sites classés
  -  Gare
  -  Lieu commun
  -  Liaison verte
  -  Liaison ferroviaire
  -  Chaussée de Bruxelles / Neerstalle
  -  Entre de ville
  -  Noyau commerçant
-  0 100 500m





Place Saint-Denis



Pôle ABY



Gare de Forest-Est

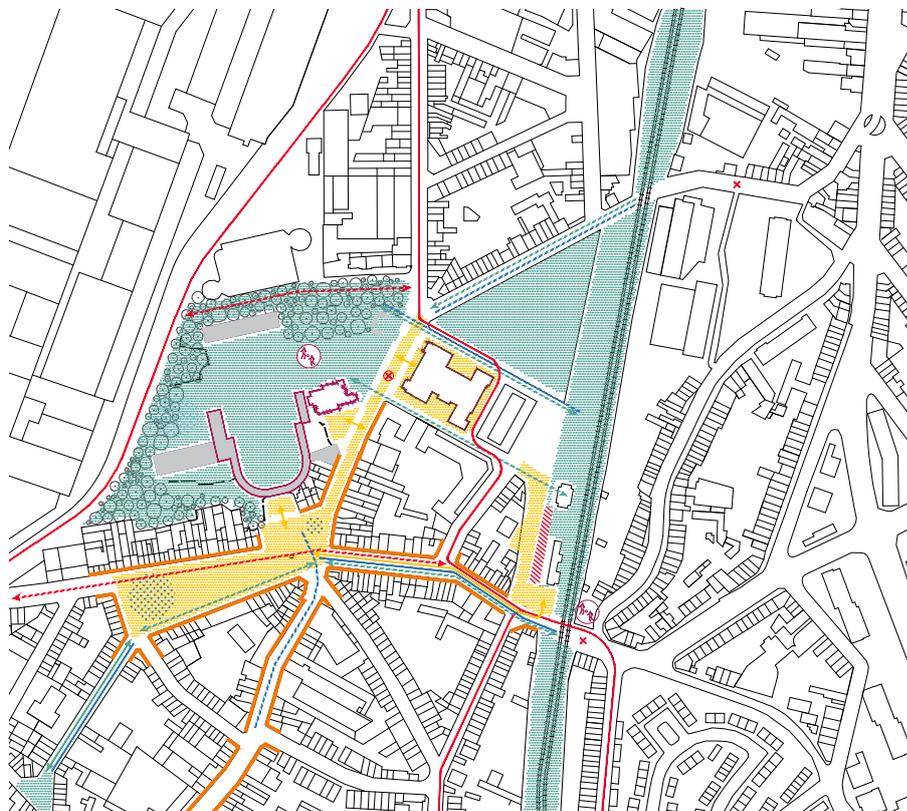
# ÉCHELLE L

## ÉCHELLE DU CŒUR DE FOREST / AMBITIONS

LE CŒUR DE FOREST DOIT RETROUVER SON IDENTITÉ DE CŒUR DE COMMUNE EN DEVENANT UN ESPACE APAISÉ.

Le cœur de Forest est un espace de liaison ainsi qu'un noyau commerçant.  
Une figure radiale se dégage depuis le parvis.  
On retrouve une concentration d'équipements autour des espaces publics du cœur de Forest (ABY, hôtel communal, église, police...).  
Le cœur de Forest rassemble de grands lieux communs (la place Saint-Denis, les jardins de l'Abbaye)  
Une déconnexion hydrologique doit être envisagée par la mise en oeuvre de zones infiltrantes et/ou stockantes.  
C'est le seul pôle intermodal de Forest où se rencontrent une voirie locale, un nœud de transports en commun, une gare (Forest-Est) et plusieurs ICR.

-  Espace vert
-  Liaison verte existante
-  Liaison verte à créer
-  Zone à potentiel infiltrant
-  Zone stockante existante
-  Zone stockante à créer
-  Pôle culturel
-  Aire plaine de jeux
-  Monuments et Sites classés
-  Lieux communs
-  Connexion des lieux communs
-  Liseré d'appropriation
-  Gare de Forest Est
-  Plateforme intermodale
-  Arrêt de transport en commun existant
-  Arrêt de transport en commun projeté
-  Réseau ICR existant
-  Connexion vélo à créer





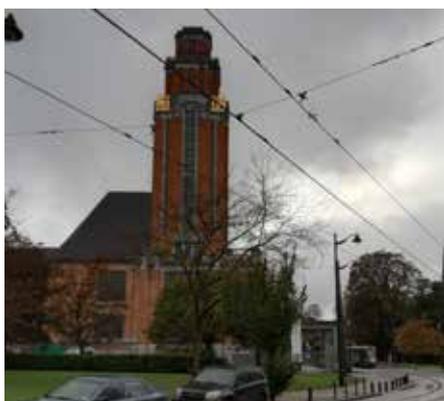
EPCF - Entrée rond de point Zaman



Pont ferroviaire



Bordure du «parking Barcelone»



Vue de l'hôtel de ville



Chaussée de Bruxelles - partie basse



Parvis depuis la chaussée de Bruxelles

# ÉCHELLE S

## ÉCHELLE DU PÉRIMÈTRE D'ÉTUDE PROPREMENT DIT / ACTIONS

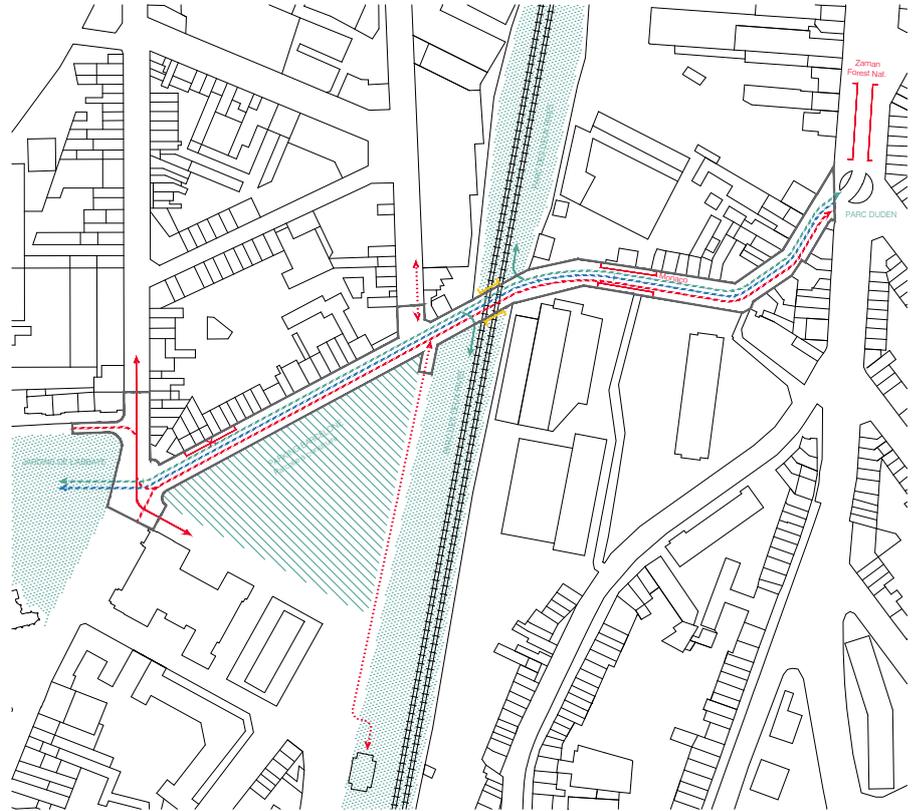
### ZONE B / LE HAUT DE LA CHAUSSÉE DE BRUXELLES

Il s'agit d'une des « portes » du cœur de Forest. Elle fait la liaison entre le haut, le bas de Forest et son cœur.

Elle représente une liaison verte entre le parc Duden et les jardins de l'Abbaye.

Les eaux pluviales et leur ruissellement doivent y être gérées in situ.

Une connexion intermodale devrait être créée entre la chaussée de Bruxelles, le futur parc des deux rives, et le futur réseau express régional pour cycliste.

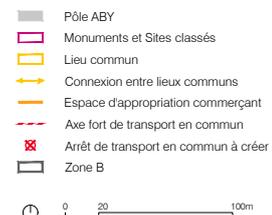
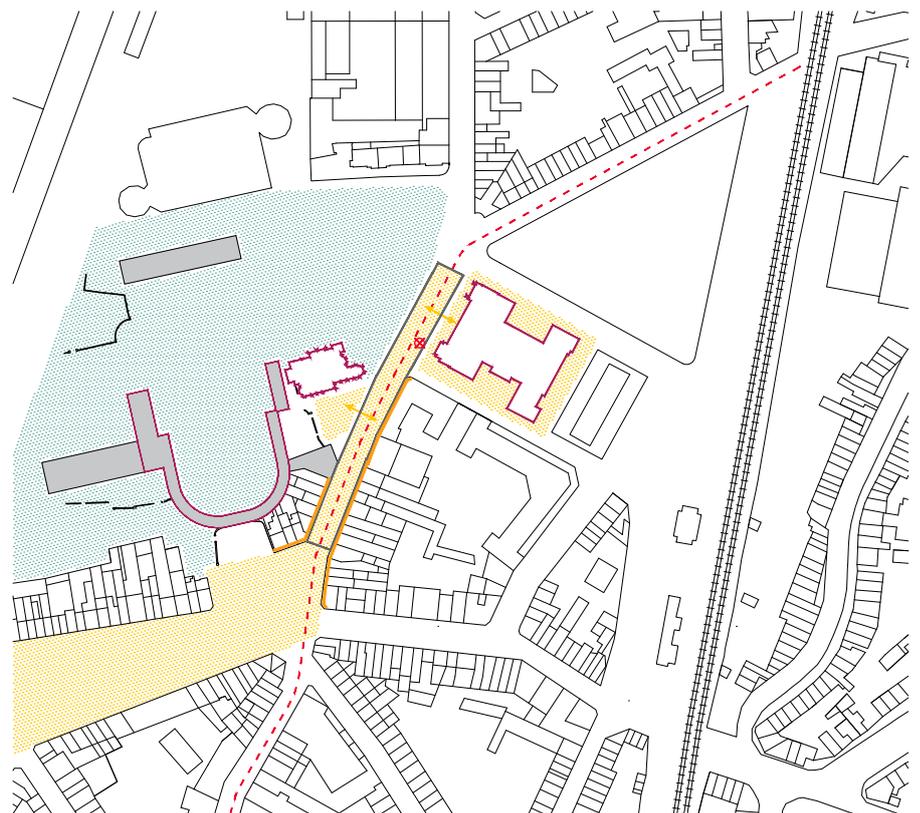


### ZONE A1 / LE BAS DE LA CHAUSSÉE DE BRUXELLES

C'est le cœur commerçant du périmètre d'étude. La zone accueillera le pôle de transports en commun le plus important de Forest.

C'est un espace de liaison entre les multiples lieux communs (parvis de l'église, parvis de l'hôtel communal, les jardins et le parvis de la place Saint-Denis)

Le profil de la voirie y est très étroit (15m) : des compromis devront dès lors être trouvés entre les différents usages envisagés pour la zone.





Chaussée de Neerstalle depuis le parvis



Chaussée de Neerstalle



EPCF - entrée dans la zone - Neerstalle



Vue de la place - depuis le kiosque



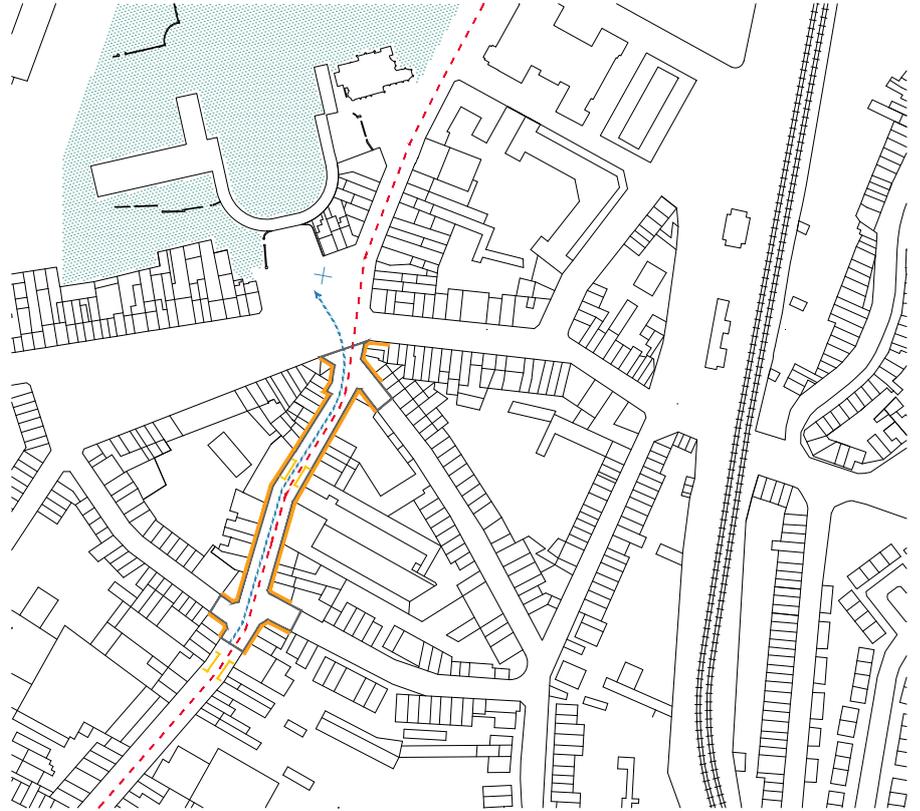
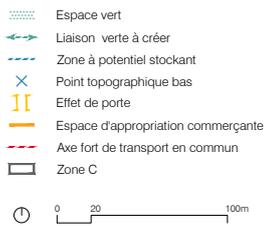
Vue de la place - vers le kiosque



Parvis

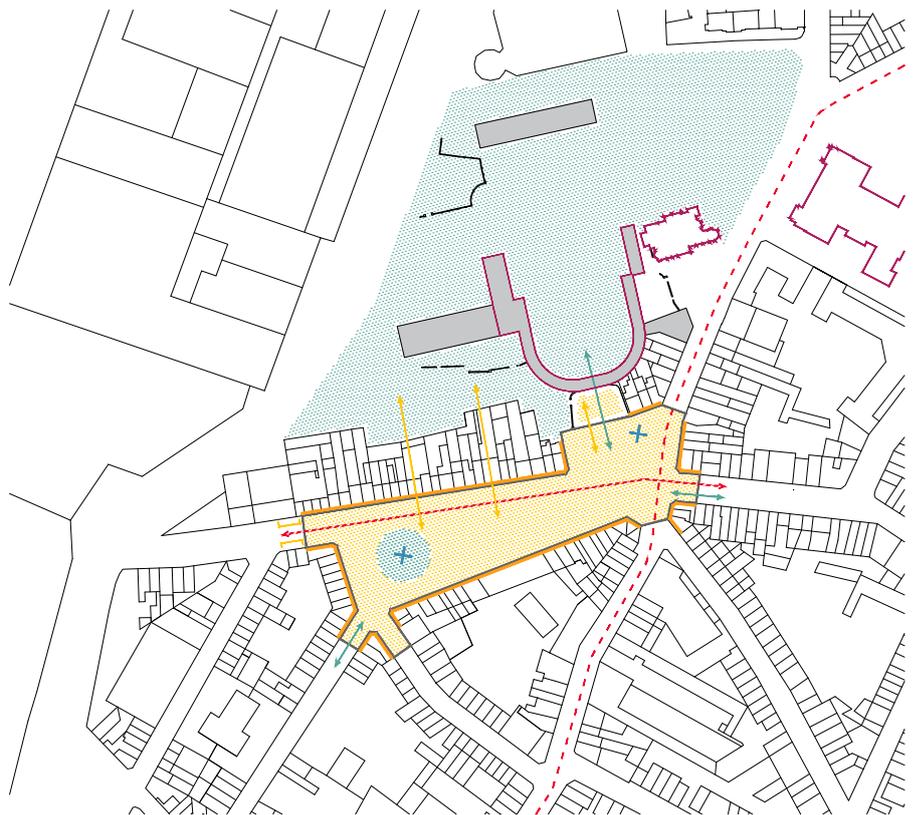
### ZONE A 2 / LA CHAUSSEE DE NEERSTALLE

Cette zone s'inscrit dans la continuité de la zone B et du noyau commerçant.  
Le profil de la voirie y est également étroit et l'implantation des rails devrait être repensée pour donner plus de confort aux piétons.  
Il s'agit également d'une des « portes » du cœur de Forest



### ZONE A 3 / LA PLACE SAINT DENIS

Le place Saint-Denis offre une belle opportunité de séjour urbain pour le cœur de la commune.  
L'aménagement d'un poumon écologique est envisagé au point bas de la place.  
De nombreuses appropriations riveraines et commerçantes devraient être rendues possibles.





*Parvis de la Place Saint-Denis*



*Chaussée de Bruxelles le matin*



*Place Saint-Denis - pavés déchaussés*

### 3. ETAT DU LIEU

Bien que les Espaces Publics du Cœur de Forest s'inscrivent dans la maille verte à l'échelle bruxelloise (cf. Plan maillage vert et bleu, IBGE, 1999), ceux-ci sont, malgré la présence du parc de l'abbaye, aujourd'hui majoritairement minéraux et peu plantés.

L'espace public est par ailleurs encombré de manière significative, en sous-sol par la présence les de nombreux impétrants, en surface par une densité en matière de trafic, notamment sur l'axe très emprunté des chaussées de Bruxelles et Neerstalle, aggravées par la livraison des commerçants et les trottoirs trop étroits : un espace congestionné et peu propice à une qualité de vie est ainsi engendré, à plusieurs moments dans la journée.

Une série de projets sont en cours, afin de redynamiser la vie collective, revaloriser le patrimoine et requalifier les espaces publics, ainsi que l'accès au cœur de Forest. Cependant, les projets restent fragmentés sur des sites différents autour du centre : la requalification des espaces publics a pour enjeu d'apaiser, d'unifier et de favoriser un dialogue d'ensemble dans le périmètre concerné par la proposition.



## 4. PERMIS D'URBANISME EN 2 PARTIES : DOSSIER PU ZONE A

LA PROPOSITION SE REPARTIT EN DEUX « ZONES DE PROJET » IDENTIFIEES

La zone A – objet de la présente demande de permis d'urbanisme – correspond à la chaussée de Neerstalle et à la chaussée de Bruxelles dans sa partie horizontale, intégrant la place Saint-Denis.

Cette première zone d'intervention est envisagée comme un « espace partagé », un grand sol continu s'étendant de façade à façade sur lequel l'ensemble des usagers circulent à une vitesse maximum de 20km/h, guidé par un ensemble de dispositifs spécifiques intégrés aux aménagements (banc, bouquet d'arbres, lignes structurantes,...) garantissant un cadre vie agréable à l'ensemble des usagers.

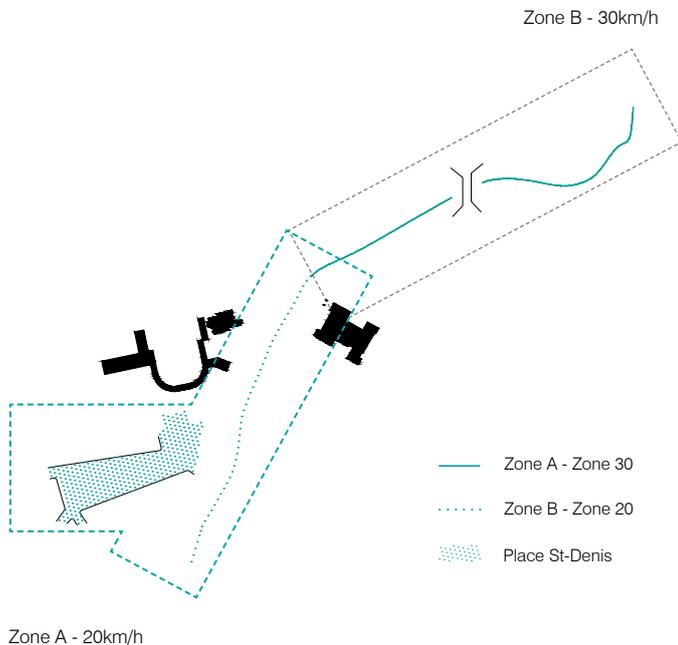
Le « GLO » (tube des transports publics), est matérialisé grâce au filet d'eau qui contrastent avec le grand sol uniforme de la zone. Un liseré d'appropriation reprend quant à lui un appareillage de pavés plus dense.

L'espace disponible étant limité et fortement sollicité par différents usages, le maillage vert s'installe en périphérie de la zone : les jardins de l'Abbaye bordent la chaussée de Bruxelles, offrant de facto à la zone un cadre verdoyant. Le profil de la voirie s'infléchit autant que possible vers les jardins pour diriger les eaux de pluie vers les zones de pleine terre.

La place Saint-Denis fait partie intégrante de la zone A. Actuellement perçue comme scindée entre son parvis et la place elle-même, l'installation d'un sol continu de même nature sur l'ensemble de la zone permet d'en retrouver l'unité tout en offrant des atmosphères issues des usages de la place : un vaste espace central en béton désactivé dédié aux évènements tel que le marché et de larges espaces arborés sur ses bords, composés de la couronne historique de tilleuls conservée, restaurée et alimentée de nouveaux sujets.

La zone B – qui fera l'objet d'une demande de permis d'urbanisme ultérieure – correspond quant à elle à la « partie montante » de la chaussée de Bruxelles et présente un profil de voirie « zone 30km/h ». Les zones dédiées aux piétons sont clairement identifiées au regard de la chaussée où circulent les voitures, les poids lourds et les transports en commun.

Les cyclistes circulent au même niveau que les piétons sur une piste cyclable indépendante à double sens. Un maillage vert s'articule à l'ensemble tout le long de la zone, séparant les cyclistes et les piétons des voitures et des transports, grâce à l'installation de jardins de pluie dont les dimensions varient selon l'espace disponible et les contraintes d'usages présentes (entrées de garage, passage piétons ...). Ces jardins de pluie participent à la gestion des eaux pluviales en amont de la plaine.





## 5. PHILOSOPHIE DU PROJET

Le Cœur de Forest est redevenu un lieu de destination.

La nouvelle zone de rencontre s'offre aux déambulations qui cheminent entre équipements et commerces, de part et d'autre d'un espace désencombré et unifié.

La voiture est moins présente et s'aventure au Cœur de Forest en connaissance de cause ; il s'agit d'un quartier historique, commerçant, culturel.

La qualité sonore et atmosphérique de cette zone de rencontre est renforcée par la « lisière fraîche et productive » des Jardins de l'Abbaye et par le jardin de pluie de la place St Denis qui font du Cœur de Forest un véritable poumon écologique.

Les pelouses des Jardins de l'Abbaye sont redevenues un lieu d'échanges. Elles accueillent les musiciens qui discutent en sortant de leur cours, les lecteurs absorbés par leurs dernières trouvailles, les maraîchers en herbes qui envahissent les espaces potagers.

Les arrêts de tram et de bus ont été repensés, tant en termes de confort écomobile que dans leur rapport à ces espaces verts, culturels, historiques et institutionnels qui se redécouvrent, comme les Jardins de l'Abbaye, la fontaine de la place St Denis ou l'hôtel Dewin.

La place St Denis est redevenue un lieu de séjour. On s'y installe à la terrasse ensoleillée d'un café. La fontaine offre à nouveau de l'eau potable aux passants et redevient le point de ralliement des enfants qui jouent aux alentours en toute sécurité.

Le projet a pris la question de l'eau et de sa gestion à bras le corps, améliorant considérablement le quotidien forestois.

Les Jardins et les espaces potagers que la « lisière fraîche et productive » accueille font également partie de ce grand outil paysager qui témoigne des capacités du Cœur de Forest à faire de sa spécificité hydrologique une dimension didactique et ludique de son identité.

Le Cœur de Forest est véritablement redevenu le cœur historique au sein duquel s'articulent moments culturels, rencontres commerçantes et temps de pause verts et bleus.

« Été 2024, ouverture du festival Boum Boem »



## “ LE CŒUR DE FOREST COMME ZONE MARCHABLE, APAISÉE, ACCESSIBLE ET IDENTIFIÉE ”

### UN SOL

Le Cœur de Forest est un quartier «vert», historique et culturel, mêlant activités commerciale et résidentielle. Ses nombreuses qualités activent des usages multiples qui doivent pouvoir s'y inscrire mais aussi s'y réinventer, au contact les uns des autres, impliquant la nécessité pour ses espaces publics de pouvoir être partagés, appropriés, discutés, rêvés.

La zone de rencontre semble, en ce sens, être une piste pertinente qui permette de rendre le Cœur de Forest marchable, apaisé, accessible et identifié.

Le partage de l'espace permet d'intensifier les pratiques citoyennes et culturelles en proposant un aménagement de l'espace public qui désencombre ses sols. Ce désencombrement vise, entre autre, à rendre le seuil entre lieux communs le plus perméable possible et à ouvrir l'espace public à une palette d'appropriations la plus vaste possible.

Afin de garantir un grand séjour urbain et paysager au Cœur de Forest, nos intentions de projet s'adosent aux qualités d'un trio d'espaces publics : l'armature viaire de la chaussée de Bruxelles, le grand lieu commun offert par la place St Denis, et l'espace vert des Jardins de l'Abbaye. Ce trio d'espaces publics est lui-même pris dans une dynamique de projets fédérés autour d'une identité Cœur de Forest. Le périmètre du grand lieu va tisser du lien et s'articuler aux points de contact qu'il entretient avec tous ces projets afin d'offrir une lecture spatiale claire et identifiée du Cœur de Forest comme lieu marchable, apaisé accessible, et identifié.

La place St Denis est le centre de gravité de ce périmètre. Historique place communale de Forest, ce vaste dégagement témoigne de l'ancien Dries, lieu de pâturage offert au bétail des forestois. Le nord du périmètre s'articule au parvis de l'église St Denis et à l'entrée de l'Hôtel Dewin avant de rejoindre la rue St Denis et la série de maisons jumelles qui longe l'actuelle rue des Abbesses et accueille l'espace jeunesse du pôle culturel. Au Sud, le périmètre s'étend sur l'ensemble du liseré commerçant de la chaussée de Neerstalle. A plus long terme, la rue J.B. Vanpé devrait intégrer ce périmètre et le relier à la gare de Forest-Est.

### DES SÉJOURS

La générosité spatiale du grand sol doit évidemment s'accompagner d'une attention particulière apportée au confort des lieux, tant au niveau du séjour offert qu'en ce qui concerne les parcours de chacun. En

ce sens, les espaces publics du Cœur de Forest sont du même ordre que les espaces du pôle culturel qui habitera l'Abbaye de Forest d'ici peu ; ce sont des lieux qui doivent être flexibles plutôt que polyvalents, bien équipés plutôt que dépouillés.

Par la mise en place de quelques éléments fixes (banc, bouquet d'arbres, lignes structurantes,...), le grand sol s'articule en une multitude de petits séjours qui rythment le grand séjour urbain du Cœur de Forest. Les éléments disposés dans l'espace public permettent d'intimiser ou d'autonomiser les petits séjours tout en garantissant le grand. En cas de fortes précipitations, le jardin de pluie avec son bassin d'orage en infra permet de canaliser l'eau pour ne pas qu'elle inonde les caves avoisinantes.

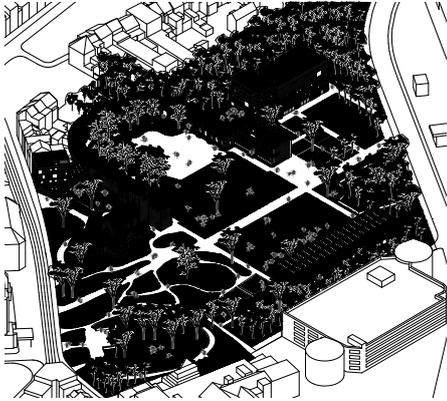
Il s'agira de ménager ET d'aménager de petits lieux, constitutifs d'un grand lieu, qui puisse accueillir les usages rêvés d'une commune... et pourquoi pas, d'une région.

### DES BORDS

La rencontre entre le sol public et le seuil des façades doit faire l'objet d'un travail de liseré qui favorise l'appropriation riveraine, qu'elle soit commerçante, institutionnelle ou citoyenne. Il s'agit d'aborder cet interface public/privé en lui donnant une largeur qui invite les commerces à s'ouvrir sur la rue, les terrasses à sortir sur la place, les institutions à s'exprimer, les riverains à contribuer à la «vie locale» de et dans l'espace public. Communément appelé stoep ou «frontage», cette largeur offerte à l'appropriation riveraine n'induit pas forcément une différence de niveau comme c'est le cas pour le trottoir.

Ce liseré de l'espace riverain permet – entre autre au niveau du noyau commerçant situé à l'endroit le plus étroit de la chaussée de Bruxelles – de favoriser la couture d'une façade à l'autre, la traversée piétonne, la flânerie. Il soutient également le partage de l'espace dès lors que les croisements entre usagers garantissent la bonne entente entre les différentes mobilités. Il rend à la chaussée son statut d'espace public habité plutôt que traversé ; le séjour remplace le parcours.

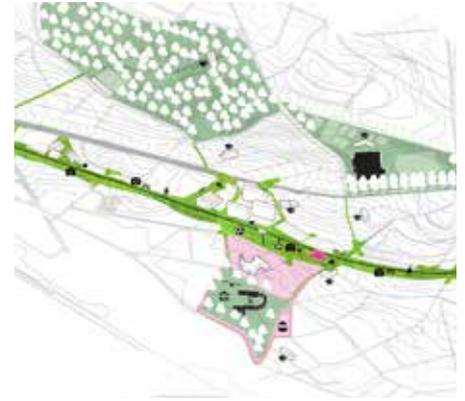
Afin que ce liseré ne mette pas à mal les déambulations piétonnes, le dégagement entre la façade et le cheminement carrossable doit présenter une largeur au moins équivalente à un trottoir, augmentée d'1m20. C'est à l'endroit de ce liseré que sera implantée la ligne guide permettant aux malvoyants de s'orienter au sein de l'espace partagé.



*ABY Pôle culturel / a-practice*



*Tracé de l'eau / Taktyk*



*Parc des deux Rives / Taktyk*



*Vue de la place - depuis le kiosque*



*Parvis*



*Jardin de l'Abbaye - Forest*

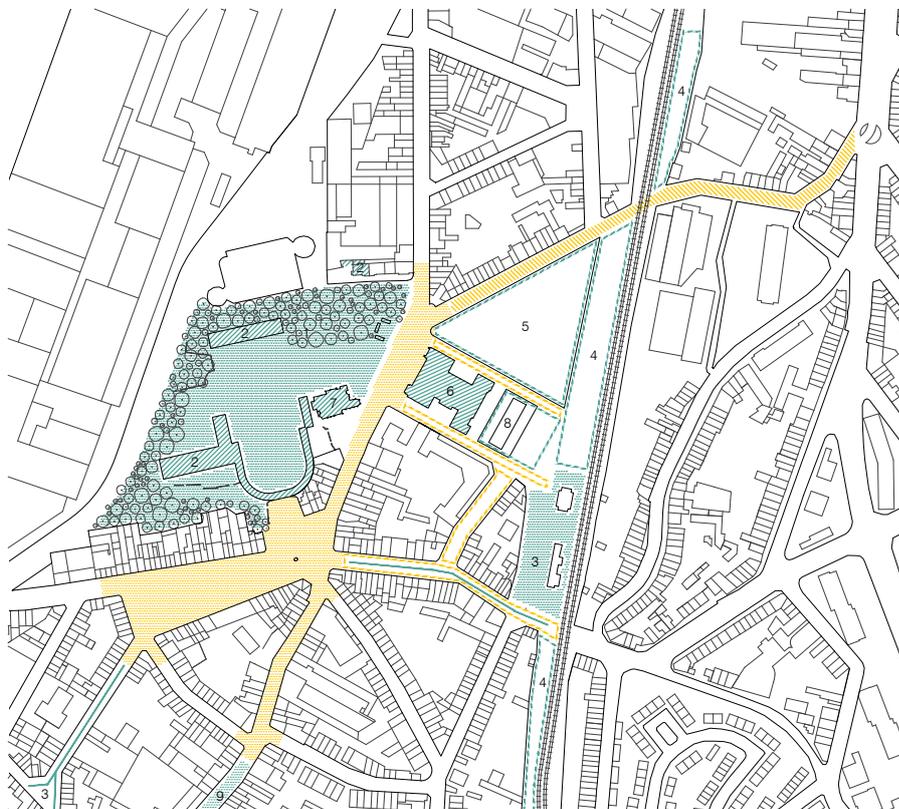
## DES PROJETS, AU CŒUR DE FOREST

Le projet Espace Public Cœur de Forest s'inscrit dans un ensemble de projets architecturaux et urbanistiques qui vise à revitaliser et revaloriser le centre de la commune.

Il fait le lien entre les futurs pôles culturel (ABY), administratif (hôtel communal) et de logements (parcelle Barcelone) avec les projets d'aménagement urbain comme le futur parc des deux rives ou, à plus court terme, le réaménagement des jardins de l'Abbaye.

-  Cœur de Forest
-  Futur Cœur de Forest
-  EPCF, Chaussée de Bruxelles
-  Projet d'espace public
-  Futur projet d'espace public
-  Projet de rénovation et/ou construction
-  Intervention du maillage vert en voirie
- 1 Jardin de l'Abbaye
- 2 Pôle ABY
- 3 Tracé de l'Eau
- 4 Parc des deux rives
- 5 Parking Barcelone
- 6 Rénovation de l'Hôtel Dewin
- 7 Rénovation de l'Eglise Saint-Denis
- 8 Extension du bâtiment de police
- 9 Note stratégique Chaussée de Neerstalle

0 20 100m

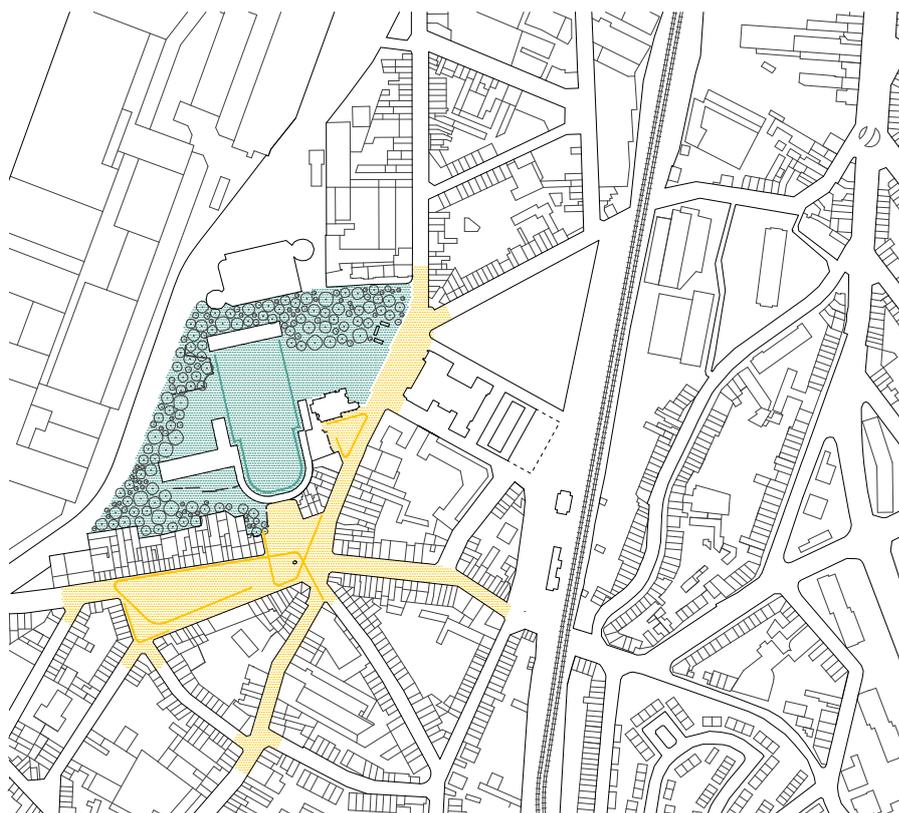


## DES LIEUX DE SÉJOURS

Le projet propose un grand sol confortable tant au niveau du séjour offert qu'en ce qui concerne les parcours de chacun. Il articule une multitude de petits séjours qui rythment le grand séjour urbain du Cœur de Forest.

-  Articulation des séjours
-  Cœur de Forest
-  Plaine de travail
-  Jardins de l'Abbaye

0 20 100m





*Liseré commerçant - Chaussée de Bruxelles - Forest*



*Liseré commerçant - Chaussée de Neerstalle - Forest*



*Liseré riverain - Place St-Denis - Forest*

LES BORDS DE L'ESPACE PUBLIC ACTIVÉS  
PAR UN LISERÉ D'APPROPRIATIONS

Un travail de liseré favorise l'appropriation  
riveraine, qu'elle soit commerçante, institutionnelle  
ou citoyenne.



- Liseré d'appropriation commerciale
- Rayon de 100m autour des commerces
- Rayon de 200m autour des commerces





## “LE CŒUR DE FOREST COMME POUMON ÉCOLOGIQUE”

Du passé forestier de la commune subsistent plusieurs belles étendues de parcs, les Jardins de l'Abbaye constituant un maillon significatif de ce chapelet d'espaces verts qui suit la chaussée de Bruxelles depuis le parc Duden jusqu'au parc du Bempt. En plus d'offrir un cadre de vie extrêmement qualitatif, ce maillage écologique permet d'envisager la question du végétal et la problématique de l'eau comme des leviers de projet à la hauteur des ambitions d'un cœur de commune qui se réinvente, dans une dimension à la fois ludique et didactique mais aussi paysagère et constitutive d'une identité forestoise.

Dans le cadre du projet de requalification des espaces publics du Cœur de Forest, deux grands enjeux apparaissent clairement quant à la gestion de l'eau.

Un premier enjeu consiste en la reconnexion du parc Duden/Forest aux Jardins de l'Abbaye, par création d'une liaison verte sur la chaussée de Bruxelles.

Un second enjeu est de proposer sur la place St Denis un réel point fort, ludique et paysager, au sein des maillages vert et bleu.

La philosophie proposée en matière de gestion des eaux pluviales vise à travailler au maximum avec l'eau «là où elle tombe», de la rendre visible et de la faire participer au bien-être des riverains, dans l'espace public autant que faire se peut. Il s'agit de revaloriser l'eau comme un élément apportant une plus-value à l'espace urbain et non plus comme un problème à résoudre «techniquement».



*Jardin de pluie (illu.)  
Application sur la chaussée de Bruxelles*



*Appropriation riveraine-infiltration et tamponage  
(illu.)  
Application dans le cœur de Forest*

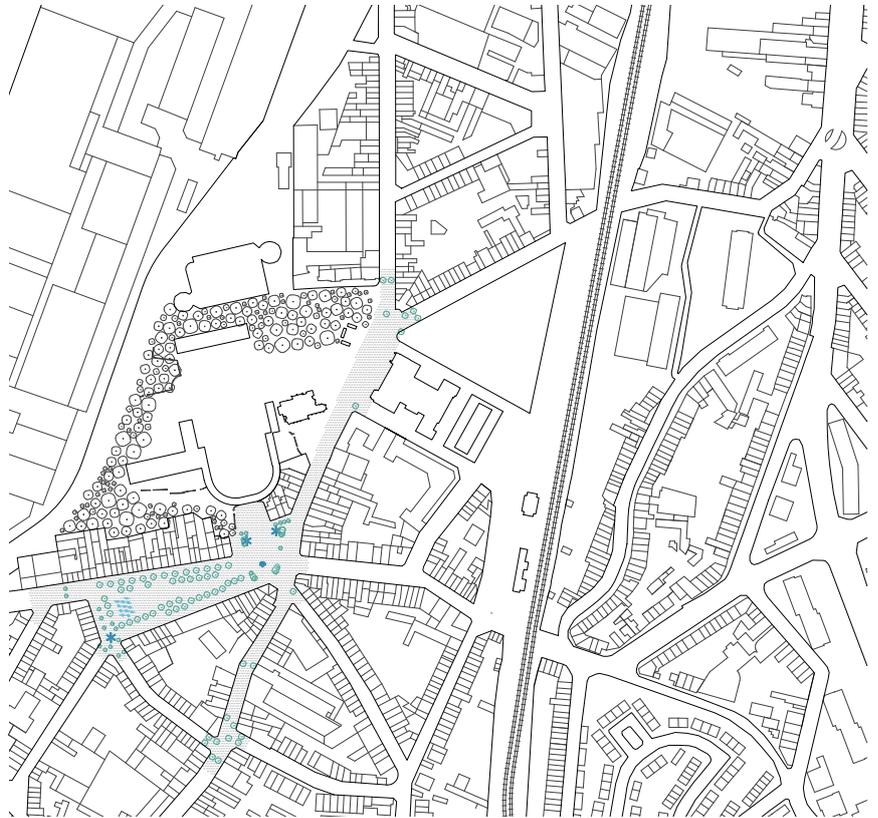
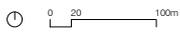


*Mise en évidence de l'eau (réf: Rice University  
- usa)  
Application sur la place St-Denis, Forest*

# “LE COEUR DE FOREST COMME POUMON ÉCOLOGIQUE”

## ACTIONS PAYSAGÈRES ET PRÉSENCE DE L'EAU

- ○ ○ Arbre haute tige
- \* Point topographiquement bas, potentiel séjour de l'eau
- ≡ Installation de jets d'eau
- ▨ Cœur de Forest
- Espace planté
- Réactivation de la fontaine



## RUISSELLEMENT DES EAUX PLUVIALES

- Ruisselement des EP hors projet
- Ruisselement des EP hors projet
- ▨ Bassin A / Leybeek
- Ruisselement des EP zone A
- Ruisselement des EP zone A
- ▨ Bassin B / Jardins de l'abbaye de Forest
- Ruisselement des EP zone B
- Ruisselement des EP zone B
- ▨ Bassin C / Place Saint-Denis
- ▨ Cœur de Forest
- Jardin de pluie
- Sol pleine terre drainant





## “LE COEUR DE FOREST COMME LIEU DE DESTINATION”

La mobilité au Cœur de Forest est aujourd'hui très intense et congestionne l'espace public. Les modes de transports et de déplacements s'y côtoient de manière intense. Le carrefour Vanpé/Neerstalle/Pieter est d'ailleurs repris dans l'inventaire des zones à concentrations d'accidents (ZACA).

Les piétons s'y rendent pour les institutions et les commerces proposés. Les vélos souffrent d'un manque criant de visibilité du à la forte densité de tous les autres modes de transport et au peu de confort offert actuellement en termes de cyclabilité. Les transports en commun traversent le cœur historique de Forest et s'y arrêtent à deux reprises. Les automobilistes sont particulièrement nombreux du fait de la proximité entre le Cœur de Forest et le ring. Les chaussées de Bruxelles et de Neerstalle sont congestionnées par un trafic de transit qui tente de rejoindre le centre ville.

Deux grands principes, attentifs aux échelles et aux usages, nous semblent à même de rencontrer le projet d'un cœur de commune marchable, apaisé, accessible et identifié. Tous deux partent de l'échelle la plus petite (cœur/quartier/commune) et de l'usage le plus faible (piétons, cyclistes, transports en commune et automobilistes).

Le principe STOP (du néerlandais Stappers – Trappers – Openbaar vervoer – Personenwagens) considère l'utilisateur des lieux selon une logique inclusive de priorité et d'attention. Le piéton est le premier à être pris en compte, suivi du cycliste, des transports en commun, et enfin des modes de transport individuels motorisés.

Cette logique tend vers une mobilité plus durable au sens le plus généreux du terme. L'apaisement général de la circulation présente en effet de nombreux avantages en termes de qualité du cadre de vie et de niveau sonore ambiant dans l'espace public mais aussi dans l'espace domestique. A l'échelle du quartier, réduire le flux automobile (notamment

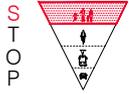
en supprimant/diminuant le trafic de transit) présente également des avantages au niveau de la qualité de l'air.

Le second principe mis en œuvre dans la requalification du Cœur de Forest est la règle des 3i.

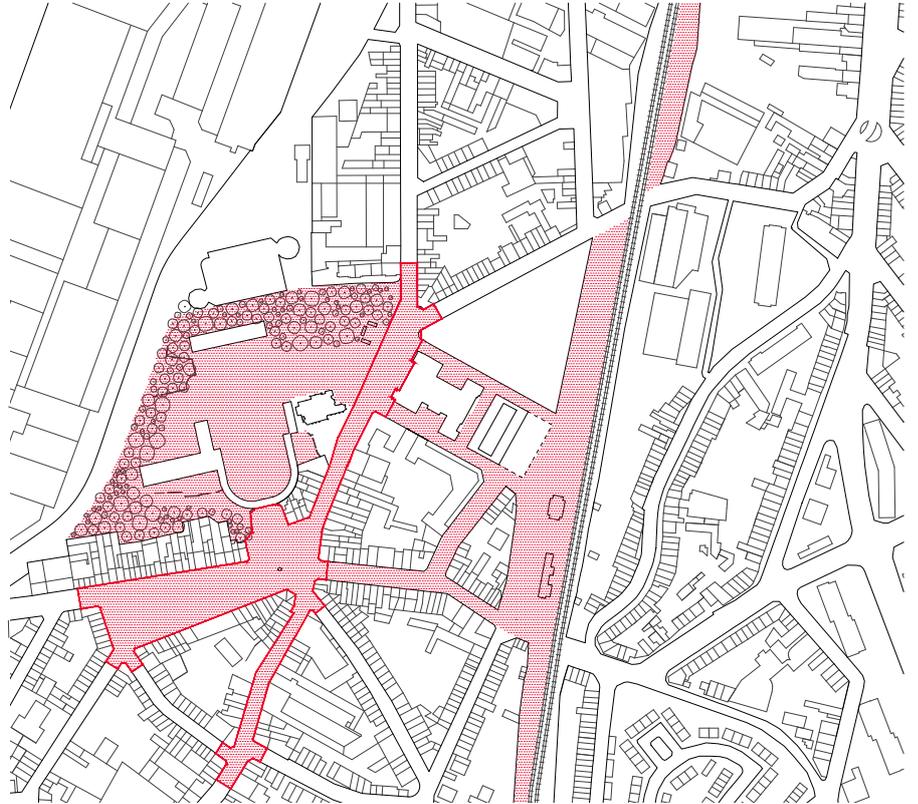
Cette règle part du principe qu'améliorer la « mobilité » passe souvent par une action sur l'infrastructure, mais aussi (et peut-être avant tout) sur la communication/l'information et sur les incitants/services. Dans certains cas, agir sur l'information et les incitants est nettement plus efficace en termes de rapport coût-bénéfice qu'une action sur l'infrastructure.

La requalification des espaces publics du cœur de Forest va bien au-delà d'un simple réaménagement des lieux, et il s'agira d'accompagner les résidents, les commerçants, les chalands, les promeneurs, en les informant, en les sensibilisant et en les incitant à une autre mobilité. Outre la participation active aux ateliers prévus dans le cadre du présent projet, la réalisation d'une brochure pourrait servir de support lors de rencontres avec ces différents publics et illustrer les avantages que chacun d'eux pourrait trouver à réinventer sa mobilité.

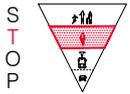
### STAPPERS - UN QUARTIER MARCHABLE



La zone marchable s'étend sur un périmètre plus vaste que le périmètre du Cœur de Forest proprement dit, car elle profite des Jardins de l'Abbaye, du futur parc des Deux rives, et des rues qui passent de part et d'autre de l'hôtel communal.

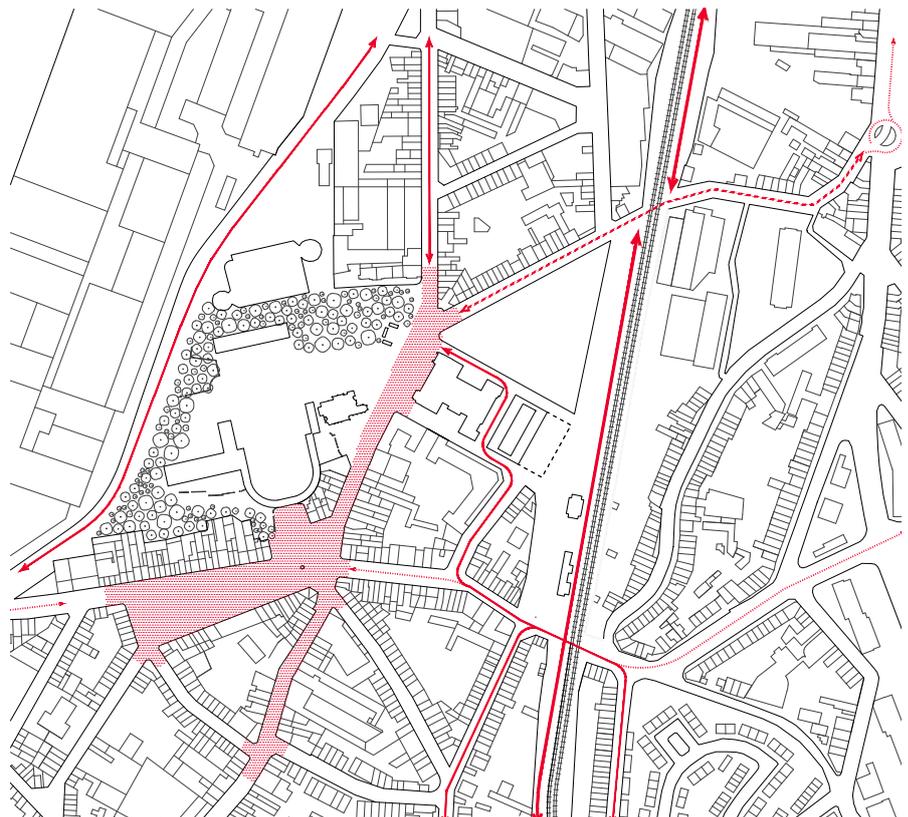


### TRAPPERS - UN QUARTIER CYCLABLE

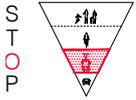


Le réseau cycliste est pensé dans une logique d'accessibilité du Cœur de Forest en tant que lieu de destination plutôt que de traversée du quartier. Des itinéraires cyclables régionaux existants longent le périmètre. Une nouvelle piste cyclable connecte le Cœur de Forest au rond-point Zaman, et le RER vélo est envisagée de part et d'autre du chemin de fer allant de Bruxelles midi à Halle.

Enfin l'élargissement du pont ferroviaire associé à la construction d'une passerelle cyclo-piétonne permet de conforter une liaison cyclable de la chaussée de Bruxelles vers le parc des Deux rives et la gare de Forest-Est



OPENBAAR VERVOER - UN QUARTIER ACCESSIBLE



Le cœur de Forest profite d'une offre très importante en TC et le plan bus prévoit deux lignes supplémentaires passant par le Cœur de Forest.

La rationalisation des arrêts *Saint-Denis* et en un seul arrêt *Cœur de Forest* permet de renforcer la lisibilité et l'identité du lieu autant que sa fluidité. La position des arrêts du Cœur de Forest, sur la place St Denis et en face de l'Hôtel Dewin, permet de libérer un vaste espace accessible de plain-pied dans le noyau commerçant du bas de la chaussée de Bruxelles. Ces arrêts animent les lieux où ils s'implantent et soulignent le séjour offert par le cœur historique de Forest devenu lieu de destination.

L'élargissement du pont de chemin de fer apparaît comme une belle opportunité pour déplacer les quais de l'arrêt « Monaco » sous le pont.

- Connexion entre lieu commun et arrêt
- Parc des Deux rives
- Zone accessible aux transports en commun dans le Cœur de Forest
- Train
- Transport en commun
- Arrêt de transport en commun

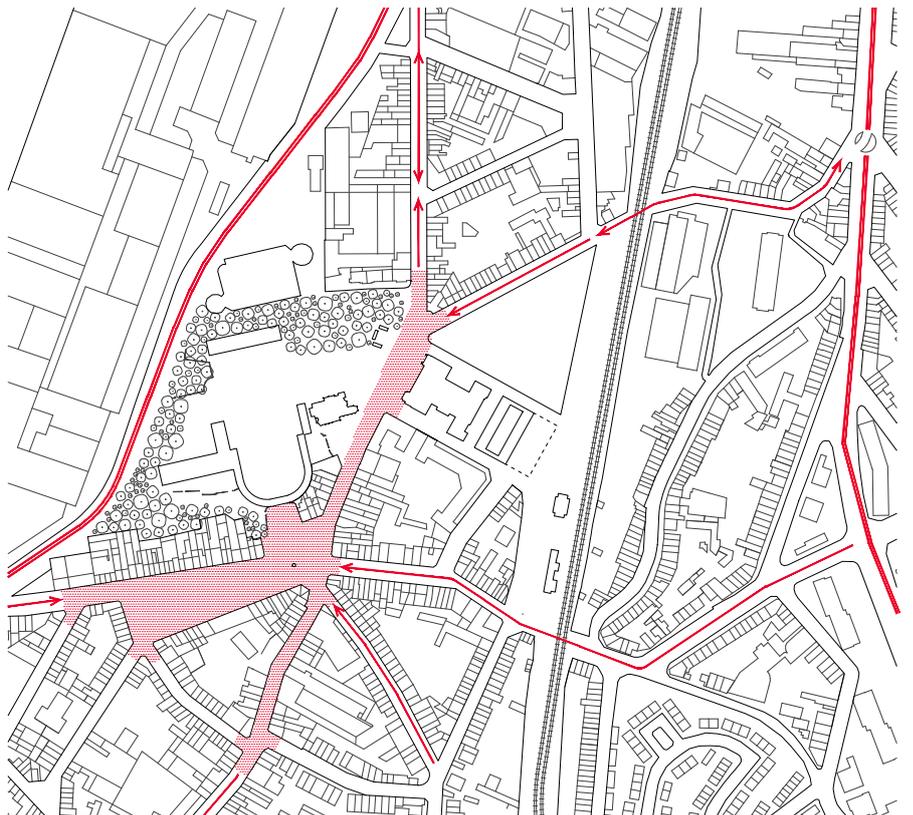


PERSONENWAGENS - UN QUARTIER DE DESTINATION



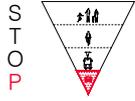
Afin de considérer le Cœur de Forest comme un lieu de destination à l'échelle de la commune, le trafic de transit automobile est reporté sur les axes structurants (avenue de la 1<sup>re</sup> Armée Britannique et avenue Van Volxem, Zaman et Globe) qui bordent le quartier.

- Bouclage du trafic
- Axe structurant
- Cœur de Forest : Zone accessible aux automobiles



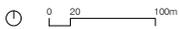


## PERSONENWAGENS - UN QUARTIER APAISÉ



Le trafic automobile de quartier, à l'échelle L, s'organise autour de plusieurs bouclages, pénétrant au Cœur de Forest par ces axes structurants et permettant une accessibilité automobile relativement contrainte mais qui couvre l'ensemble de la zone. Cette proposition répond au principe de la Maille du Good-Move et des sous-quartiers (le trafic de transit est reporté sur les axes structurants et l'accès aux quartiers se fait via des portes qui en identifient l'entrée mais aussi la sortie). Les quartiers sont apaisés et l'espace public est disponible pour d'autres.

- Voirie en double sens
- Voirie en sens unique
- Bouclage interne
- Cœur de Forest : Zone accessible aux automos
- Voirie modifiée en fonction de la variante



## STATIONNEMENT

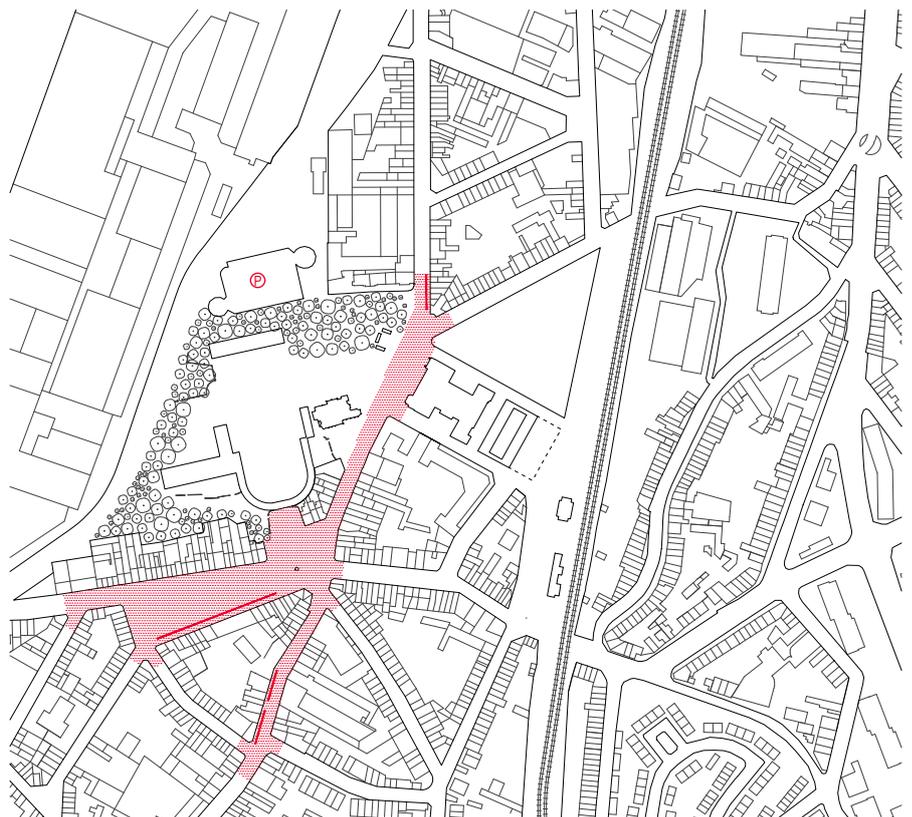


Dans le périmètre proprement dit, le stationnement est concentré sur le tronçon de la chaussée de Bruxelles entre le pont et la rue St Denis ainsi que sur la chaussée de Neerstalle. Le stationnement sur la place Saint-Denis se veut évolutif pour à terme disparaître le long de la façade orientée Nord et devenir une frange équipée et arborée.

Le principe de compensation partiel vise une transition progressive vers une vision de la ville qui considère qu'à long terme la voiture devient un moyen de transport à la marge.

Un stationnement PMR est prévu aux abords directs du périmètre, permettant un accès très

- Stationnement
- Cœur de Forest : Zone accessible aux automos





# 6. ELEMENT DU PROJET

A. BOUCLAGE	43
• S'inscrire dans la maille	44
• Solution retenue : la chaussée de Bruxelles en sens unique descendant à partir du pont ferroviaire	45
B. MATERIALITÉ	46
• Un lieu de séjour apaisé	46
• Une variation de matériaux	47
• Matérialités du projet Zone A - 20km/h	48
• Profil type de la chaussée de Bruxelles et la chaussée de neerstalle	49
C. GESTION DE L'EAU	50
• Plan d'égouttage	50
• Fonctionnement des systèmes paysagers utilisés pour la gestion de l'eau : jardins de pluie	51
D. PALETTE VEGETALE	52
• Etat des lieux des sujets arborés actuels	52
• Essences d'arbres sur la place et le parvis	54
• Essences d'arbres indiquant l'entrée de la zone 20km/h	54
• Essences des jardins de pluie	56
• Essence d'herbacé zone de pleine terre sur le parvis	58
E. PLAN DES LUMINAIRES	60
• Modèle luminaires et mode d'éclairage	60
• Etude photométrique	61
F. MOBILIER URBAIN	62
• Assises	62
• Fosse d'arbre	62
• Luminaire	64
• Arrêt de tram	65
• Stationnement vélo	65
• Poubelle	66
• Dalle podotactile	66
• Boitier électrique intégré dans le sol	67
G. PLACE SAINT-DENIS	68
• La place Saint-Denis est une respiration dans le cœur historique de Forest	68
• Schéma de l'étude phytosanitaire	69
• Schéma des différents marchés	70
• Le réaménagement de la place Saint-Denis et son parvis	72
• Atmosphères du parvis	74
• Atmosphères de la place Saint-Denis	75
• Coupe transversale texturée : le cœur et ses bordures	76

# A. BOUCLAGE

## 1. S'INSCRIRE DANS LA MAILLE

Afin de considérer le Cœur de Forest comme un lieu de destination à l'échelle de la commune, le trafic de transit automobile est reporté sur les axes structurants (avenue de la 1<sup>re</sup> Armée Britannique et avenue Van Volxem, Zaman et Globe) qui bordent le quartier.

Le trafic automobile de quartier, à l'échelle L, s'organise autour de plusieurs bouclages, pénétrant au Cœur de Forest par ces axes structurants et permettant une accessibilité automobile relativement contrainte mais qui couvre l'ensemble de la zone.

Cette proposition répond au principe de la Maille du Good-Move et des sous-quartiers (le trafic de transit est reporté sur les axes structurants et l'accès aux quartiers se fait via des portes qui en identifient l'entrée mais aussi la sortie). Les quartiers sont apaisés et l'espace public est disponible pour d'autres.



S'inscrire dans la maille à l'échelle de la commune de Forest

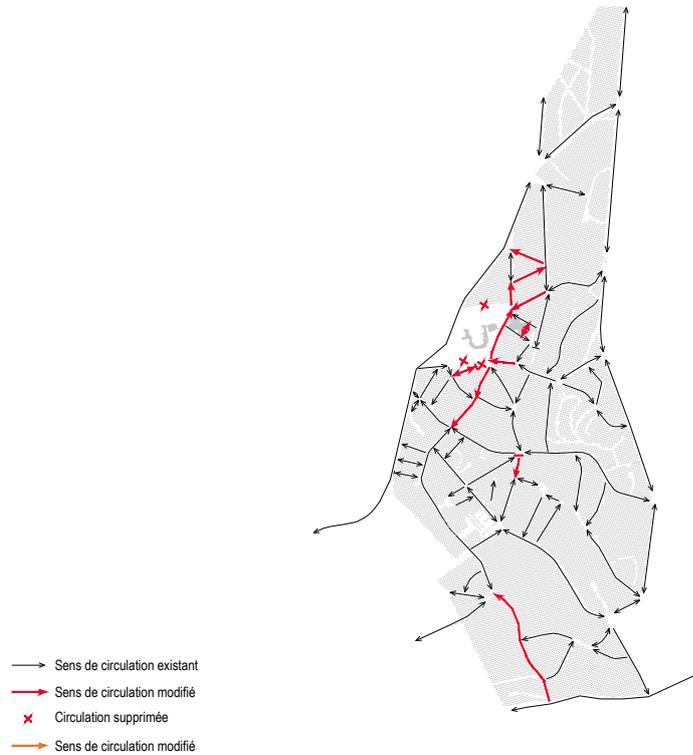


Proposition de mobilité lors du concours

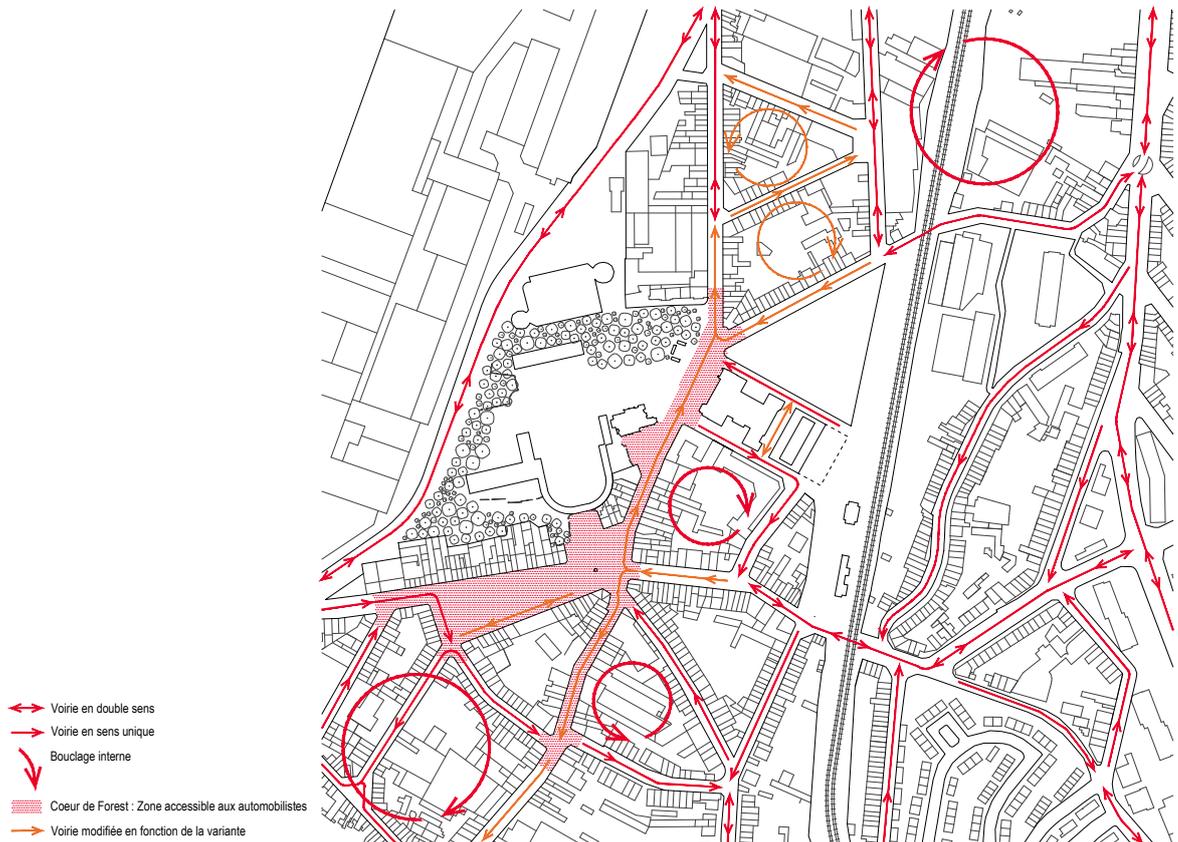
## 2. SOLUTION RETENUE : LA CHAUSSÉE DE BRUXELLES EN SENS UNIQUE DESCENDANT À PARTIR DU PONT FERROVIAIRE

Implication de la mise en sens unique descendant de la chaussée de Bruxelles sur le tronçon Pont - rue St-Denis sur le système de bouclage :

- Mise en sens unique de la rue St-Denis sur le tronçon Texas - chaussée de Bruxelles
- Le bouclage chaussée de Bruxelles - rue St-Denis est inversé
- Le bouclage rue Vanpé - chaussée de Bruxelles est modifié et dévié par rue St-Denis
- Inverser le stationnement et les jardins de pluies sur la chaussée de Bruxelles



Solution retenue : Schéma de circulation à l'échelle de la commune de Forest



Bouclage des sens de circulation

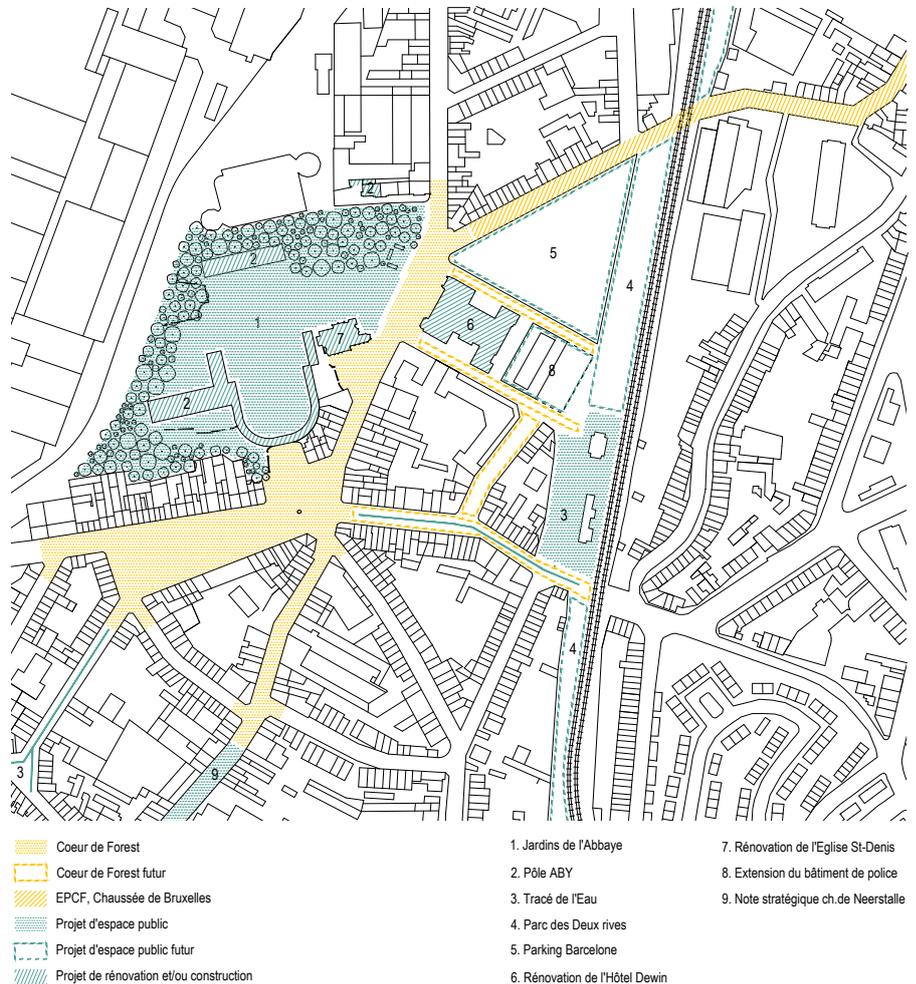
## B. MATERIALITÉ

### 1. UN LIEU DE SÉJOUR APAISÉ

L'espace partagé se caractérise par un grand sol s'étendant de façade à façade. Composé d'un revêtement uniforme et continu, son rôle unificateur et identitaire est renforcé, évitant les différences de niveaux et les gérants dans la continuité.

La matérialité du sol doit :

- Etre compatible avec les prescriptions techniques formulées par la STIB
- Pouvoir résister à un usage intensif, engendré par la circulation de quatre lignes de bus traversant la zone réaménagée
- Offrir un sol continu et appropriable



Parvis de Saint-Gilles : Un sol et un nivellement continu favorisent la continuité et la liberté des parcours piétons

## 2. UNE VARIATION DE MATÉRIAUX

Cet espace partagé est matérialisé par une variation de matériaux, s'étendant de manière uniforme et continue de façade à façade. Le principe proposé compose avec deux grandes familles : le béton et les pavés en porphyre.

- Le GLO est réalisé en béton désactivé (avec des agrégats de porphyres) coulé en place. Il est contenu entre deux filets d'eau en éléments linéaires de béton préfabriqués s'installant dans en continuité de ceux présents dans la « zone 30 km/h ».
- La « zone trottoir », espace entre le GLO et les façades, est composée d'une combinaison de pavés en porphyre de 14x20 cm et dont le dimensionnement diminue à 9x9 cm, sur une épaisseur de 1,20m le long des façades afin de définir le liseré marquant les porches et la devanture des commerçants, zone par essence « appropriable »..

Le choix de cette proposition présente plusieurs avantages :

- **durabilité** : le béton désactivé coulé en place permet d'assurer un usage intensif dans le temps pour les zones fortement sollicitées
- **raccord** : en travaillant avec des familles de matériaux similaires et complémentaires, les raccords entre les travaux menés par les différentes maîtrises d'ouvrage ( Stib et commune de Forest) seront nets et maîtrisés.

### RÉFÉRENCES

Les deux références utilisées lors du concours permettent d'illustrer les deux grandes options principes proposés.

- **Stortorget, Caruso St-John:**  
Déclinaison de matériaux formant un ensemble continu et cohérent
- **Korenmarkt, Gand:**  
Un seul matériaux (pierre naturelle ou autres) décliné avec des variations dans sa mise en oeuvre, dans ses dimensions, dans ses factures (bombé, scié,...)

**Les deux options** sont tout à fait envisageables et ne mettent pas à mal l'intention première de l'espace partagé : offrir un grand sol appropriable de façade à façade.



Caruso St-John, Stortorget, Suède



Caruso St-John, Stortorget, Suède



Korenmarkt, Gand

Pavé de dimensions variées

## B. MATERIALITÉ

### 4. MATÉRIALITÉS DU PROJET ZONE A - 20KM/H

#### CHAUSSÉES :

- GLo (tube de transport): béton désactivé de teinte gris.
- Filé d'eau gris clair, car nécessité de contraster avec le bleu gris des pavés et le gris du béton désactivé.
- Liseré : Pavé porphyre (pierre naturelle) scié - 9x9 cm.
- Trottoir : Pavé porphyre (pierre naturelle) scié - 20x14cm.



*Pavé porphyre scié joint ouvert drainant, sol perméable 14x20cm*



*'Trottoir' en pavés porphyre scié 14x20cm*

#### PLACE SAINT-DENIS :

- Béton désactivé, rythmé par une série de lignes perpendiculaires en pavé de porphyre - adapté aux camions du marché exploitable par les trottinettes, roleurs, skate.
- Les abords : Pavé porphyre (pierre naturelle) scié - 20x14 cm.
- Le jardin arboré au sud : Pavé porphyre (pierre naturelle) scié joint ouvert - 20x14 cm.



*'Liseré' en pavés porphyre scié 9x9cm*



*Béton désactivé du GIO et les rails du tram (même teinte que celui de la place)*

#### PARVIS DE LA PLACE :

- Pavé porphyre (pierre naturelle) scié- 20x14cm rythmés par une série de ligne en pavés porphyres bombés qui oriente la perspective vers l'entrée de l'abbaye.

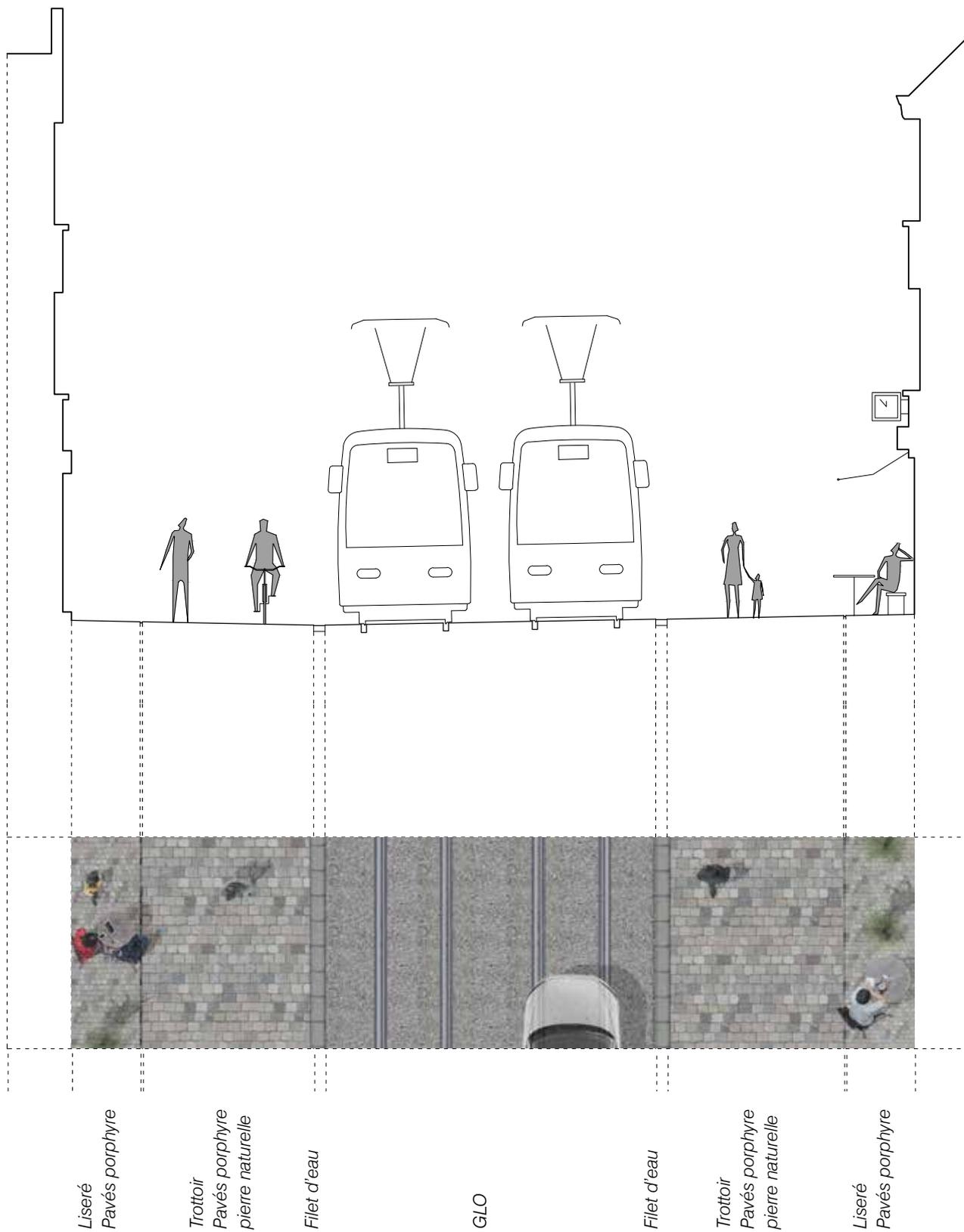


*Béton désactivé de la place*



*Le filet d'eau qui contraste avec le pavage*

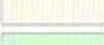
## 5. PROFIL TYPE DE LA CHAUSSEE DE BRUXELLES ET LA CHAUSSEE DE NEERSTALLE

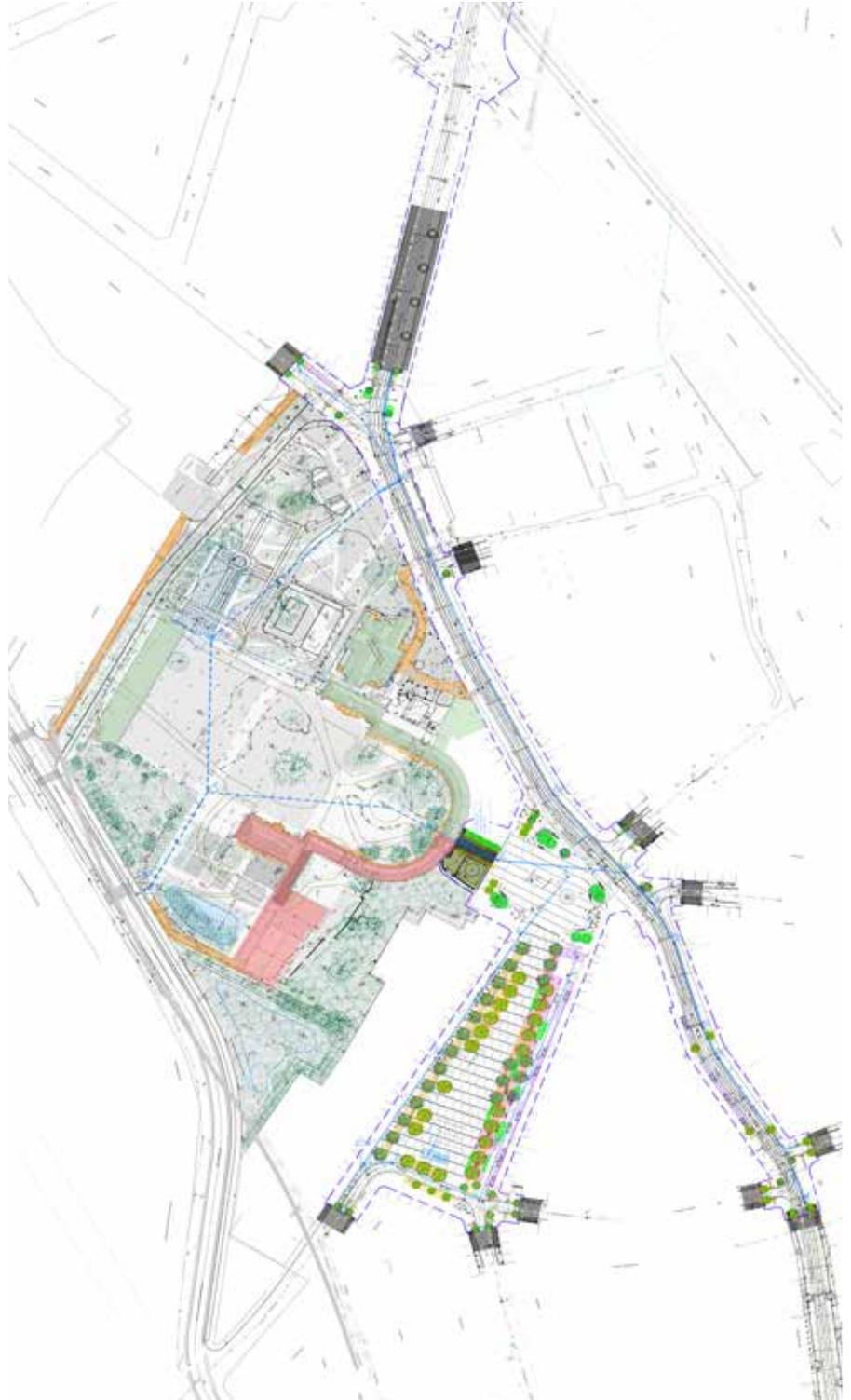


## C. GESTION DE L'EAU

### 1. PLAN D'EGOUTTAGE

#### LEGENDE / LEGENDE

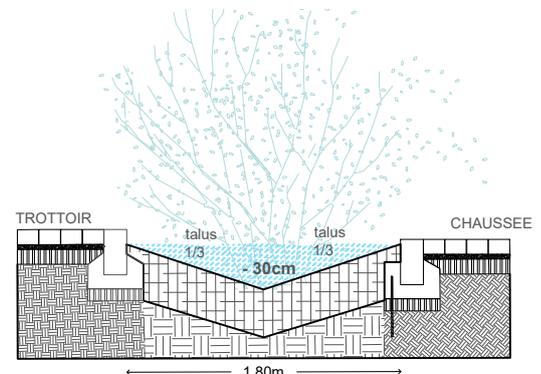
	Projectgrens / Limite du projet
	Toegangspunt RWA / Chambre de visite EP
	Riolering RWA / Réseau des eaux pluviales
	bestaande riolering / Réseau existant
	Tekst buizen / Information tuyaux
	Drainageleiding RWA /
	Riolering RWA gebouw / Réseau des eaux pluviales du bâtiment
	Riolering DWA gebouw / Réseau d'assainissement du bâtiment
	Fundering in boomgruut / Fondation en gravier des arbres
	Openstaktes Plantsoek / Surface vert
	Waterdoorlatende verhardingen / Revêtements perméables par Teku /



## 2. FONCTIONNEMENT DES SYSTÈMES PAYSAGERS UTILISÉS POUR LA GESTION DE L'EAU : JARDINS DE PLUIE

Le parcours de l'eau se doit d'être pensé dans une logique globale de grande échelle. Il est dépendant par nature de la topographie. Aussi, le projet dans son ensemble articule des systèmes paysagers en lien avec à la manière dont l'eau s'écoule ou stagne selon les caractéristiques du relief de la zone concernée.

- Dans la zone 30 km/h sur la haut de la chaussée de Bruxelles, qui ne concerne pas cette demande de PU, est prévu un système de drainage à travers des jardins de pluie qui communiquent les uns après les autres dans le sens de la pente le long de la chaussée de Bruxelles, (principe mis en place dans le projet « le tracé de l'eau » de Taktyk, sur le rue Jean-Baptiste Vanpé).
- Le parc de l'Abbaye participe, aussi par la densité de pleine terre présente, à la récupération des eaux de pluie excédentaires et fonctionne sur un principe d'infiltration.
- Au niveau du parvis, quatre grands éléments de pleine terre positionnés aux angles permettent d'infiltrer les eaux excédentaires.
- Enfin, sur la place, point le plus bas du périmètre d'intervention, formant une grande plaine, une zone de pavée à joint ouverts drainant est proposée, et complétée d'une série de jardins de pluie. Ceux-ci permettent la récupération d'une grande partie des eaux excédentaires qui arrivent du coteau et du parvis. De plus, en période de forte pluie, ils désengorgent la place, afin d'éviter les grandes nappes d'eau et garantir la circulation piétonne et l'activité du marché. L'eau, guidée vers dans les jardins de pluie, s'évapore en partie et est évacué par un drain qui est connecté au réseau d'égouttage pour l'excédant.



Référence de profil technique de jardin de pluie



Référence de jardin de pluie le long d'une voie, en temps pluvieux



Référence de jardin de pluie le long d'une voie, en temps sec

## D. PALETTE VEGETALE

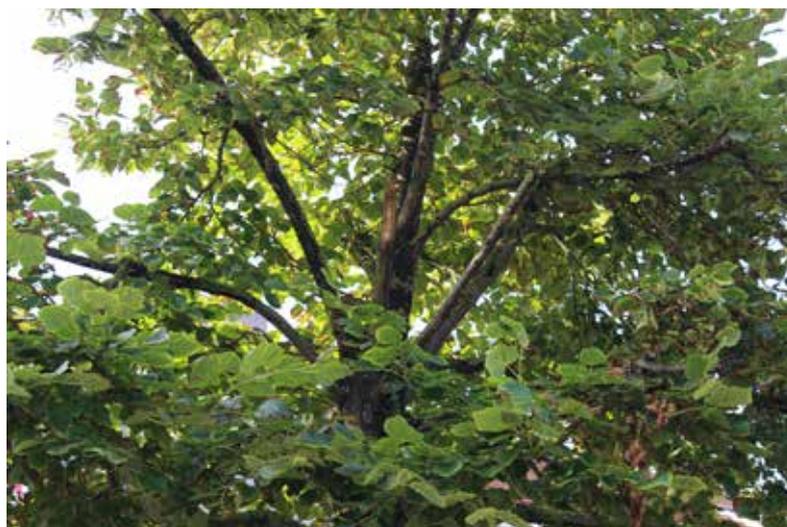
### 1. ETAT DES LIEUX DES SUJETS ARBORÉS ACTUELS

La proposition de la palette végétale s'appuie sur les qualités intrinsèques à la situation existante du périmètre d'intervention : il s'agit de choisir des essences indigènes précises et adaptées à la nature du sol et au climat, et demandant par ailleurs un entretien limité.

Les arbres existants sont globalement en bon état selon l'étude phytosanitaire, mais l'aménagement actuel qui accueille leurs racines ne leur offre pas suffisamment d'espace (fosses étroites), et de même, la manière dont ils ont été taillés historiquement ne leur a pas toujours permis de développer leur couronne. Ce qui remet parfois en cause, au profit d'une meilleure qualité de l'espace public et de la place du végétal, leur implantation et leur capacité à apporter certaines qualités à la vie du quartier et à la biodiversité.

L'enjeu aujourd'hui est de créer des espaces de qualité de vie en apportant entre autre de l'ombre, de la fraîcheur et un habitat propice au développement de la biodiversité.

En ce sens, le projet propose à la fois la conservation et l'implantation de nouveaux arbres, mais pense aussi aux espaces de pleine terre à leurs pieds (fosses plus généreuses, des espaces plantés sur le parvis, jardin de pluie). Certains sujets arborés sont donc nécessaires à couper, cependant ce choix se fait au profit de libérer les abords riverains, afin de mieux y organiser des usages servants (stationnement, accès véhicule, agrandissement des terrasses), et, pour concentrer et densifier les alignements d'arbres existants en véritable jardins arborés sur les pourtours de la partie centrale, afin de redonner plus d'air aux racines, aux couronnes, et de créer des espaces de séjours rafraichissants.



les Tilleuls et les Fraxinus de  
la Place Saint-Denis

Fraxinus en bordure de long des façades

Tilleuls abordant la partie centrale

PLAN D'ABATTAGE SUR LE PÉRIMÈTRE DE LA ZONE PARTAGÉE 20KM/H DANS LA SITUATION EXISTANTE

- 82 arbres sur le périmètre
- 43 arbres abattus

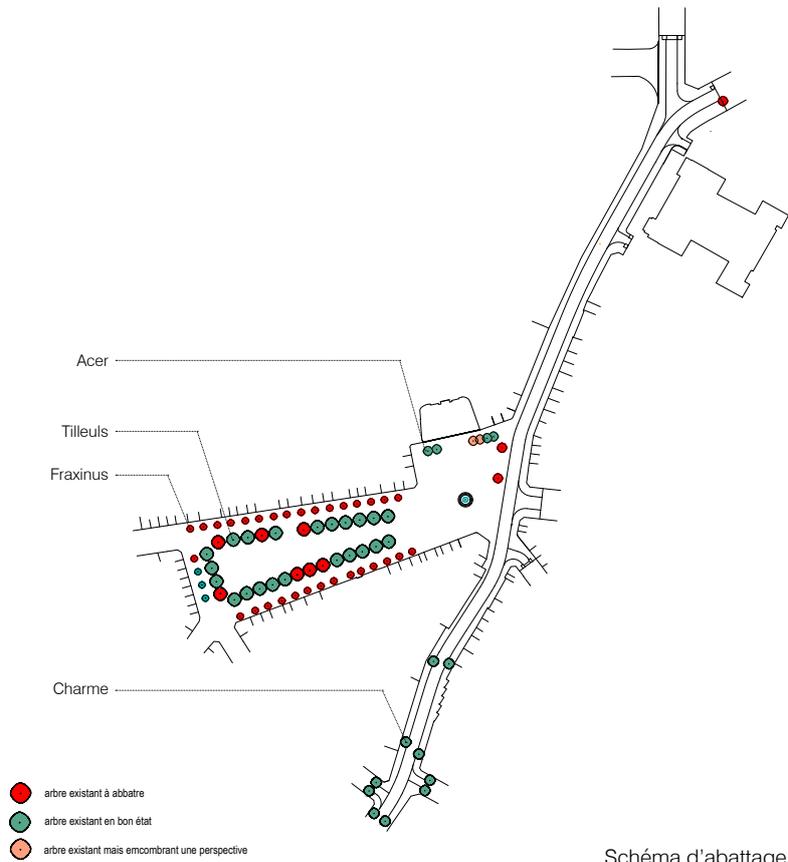


Schéma d'abattage des arbres

PLAN D'IMPLANTATION DES ARBRES SUR LE PÉRIMÈTRE DE LA ZONE PARTAGÉE 20KM/H DANS LA SITUATION PROJETÉE

- 94 arbres sur le périmètre
- 39 conservés
- 55 implantés



Schéma d'implantation des arbres sur la situation projetée

## 2. ESSENCES D'ARBRES SUR LA PLACE ET LE PARVIS

### PARVIS

Pour mieux définir l'espace du parvis, notre intervention renforce les groupes d'arbres existants dans les coins, et crée aux quatre coins du parvis des espaces verts : ce seront des zones absorbantes pour l'eau de pluie, et marqueront le parvis par des arbres qui, à terme, seront monumentaux. Ceux que nous choisirons à transplanter auront une circonférence de tronc déjà robuste, au moins 25-30 centimètres de diamètre.

L'érable champêtre peut grandir sur les sols humides, tant qu'ils sont bien drainés.



Acer campestre

Erable champêtre



### PLACE SAINT-DENIS

L'état fatigué et sinueux des tilleuls existants ne disparaîtra jamais complètement. Ainsi, sur le côté Nord de la place, nous proposons des plantations de nouveaux tilleuls, à feuilles argentées (*Tilia tomentosa*), très droits, alignés, et qui contrasteraient légèrement et de manière ludique avec les tilleuls existants, plus nouveaux.

Sur le côté Sud, nous proposons, en plus des tilleuls (*Tilia cordata*) conservés, des *Tilia tomentosa* (comme sur le côté Nord).

*Extraits de la note de paysage*



*Tilia tomentosa*

Tilleul argenté



*Tilia cordata* -

Tilleul à petite feuille



*Tilia europaea* - Tilleul européen



### 3. ESSENCES D'ARBRES INDIQUANT L'ENTRÉE DE LA ZONE 20KM/H

#### **LA CHAUSSÉE DE BRUXELLES**

La vue dégagée sur les jardins et l'hôtel de la ville sera préservée et renforcée; les obstacles sont supprimés autant que possible, et la chaussée est minimisée au profit du parc.

À toutes les intersections, des arbres de la même espèce seront plantés: il s'agira, idéalement, de l'érable champêtre (*Acer campestre*), un arbre idéal en milieu urbain. Il est robuste, peut devenir monumental, et est parfaitement adapté au milieu urbain.



*Alnus glutinosa* - Aulne glutineux



#### **LA CHAUSSÉE DE NEERSTALLE**

Nous proposons des aulnes glutineux (*Alnus glutinosa*) aux entrées des rues latérales (zone 30). Arbres indigènes mellifères, ils sont plus petits, étroits et légers que l'érable champêtre—leur couronne est moins dense. Cela évite aussi d'avoir un feuillage trop épais qui cause désagrément pour des voiries plus petites.

Ils sont en continuité avec le projet de Taktyk qui introduisait des aulnes glutineux dans des zones humides. C'est une espèce conseillée par Bruxelles Environnement : ses racines fixent et stabilisent le sol. C'est aussi un arbre recherché par les oiseaux.

Au bout de trois ans de couverture avec des copeaux de bois (voir supra), le pied des aulnes glutineux sera recouvert de potentille frutescente (*Potentilla fruticosa*), robuste petite plante qui grandit comme couvre-sol ou un petit buisson.



*Potentilla fruticosa*



#### 4. ESSENCES DES JARDINS DE PLUIE

Les jardins de pluie récupèrent l'eau et, restent humides, permettant à des plantes aquatiques de se développer. Nous pouvons encourager à ce niveau des micro-biotopes, avec des associations éventuelles d'iris des marais (*Iris pseudoacarus*), de fougères comme la fougère allemande (*Matteuccia struthiopteris*) ou encore la fougère des marais (*Thelypteris palustris*), de plantes fleuries comme la Gesse des marais (*Lathyrus palustris*) et le populage des marais (*Caltha palustris*), ou encore le *Juncus subnodulosus* et le *Cirsium palustre*, typique des zones agricoles de l'Ouest de l'Europe.

De plus, la majorité de ces plantes ont des vertus dépolluantes, multipliant leurs bienfaits (et leur robustesse) dans le coeur de Forest.

*Extraits de la note de paysage*



Iris pseudacorus - Iris des marais



Juncus subnodulosus



Carex acuta - Laïcha aigüe



*Matteuccia struthiopteris*



*Lathyrus palustris*



*Equisetum palustris*



## 5. ESSENCE D'HERBACÉ ZONE DE PLEINE TERRE SUR LE PARVIS

Un point pour la strate herbacée. Pendant les premières années de la transplantation de l'arbre, son système racinaire se développe et s'adapte encore au sol. Ainsi, et particulièrement en milieu urbain, il est préférable de n'introduire une strate végétale basse que trois ans après la transplantation de l'arbre. Pendant ces trois ans, une couche de copeaux de bois peut protéger le sol de l'arbre.

Dans les deux cas de sol, éventuellement les arbres pourraient être associés plus tard au *Carex acuta* en strate herbacée. La laïche aigüe est une plante qui aime le sol humide, conseillée par Bruxelles-Environnement comme plante indigène dont l'introduction est favorable en RBC. Suffisamment robuste, et basse (elle ne dépasse jamais 150 cm), elle est tout à fait appropriée à l'usage urbain intensif du parvis. Et même s'il est peu vraisemblable que ces fleurs puissent prospérer dans ce milieu, elles peuvent éventuellement être associées au *Carex acuta*, car elles y sont associées en habitat naturel: le *Silene flos-cuculi* (Lychnide fleur de coucou), également encouragé par Bruxelles Environnement.

*Extraits de la note de paysage*



Holcus lanatus



Silene flos-cuculi -

Lychnide fleur de coucou



Lythrum salicaria



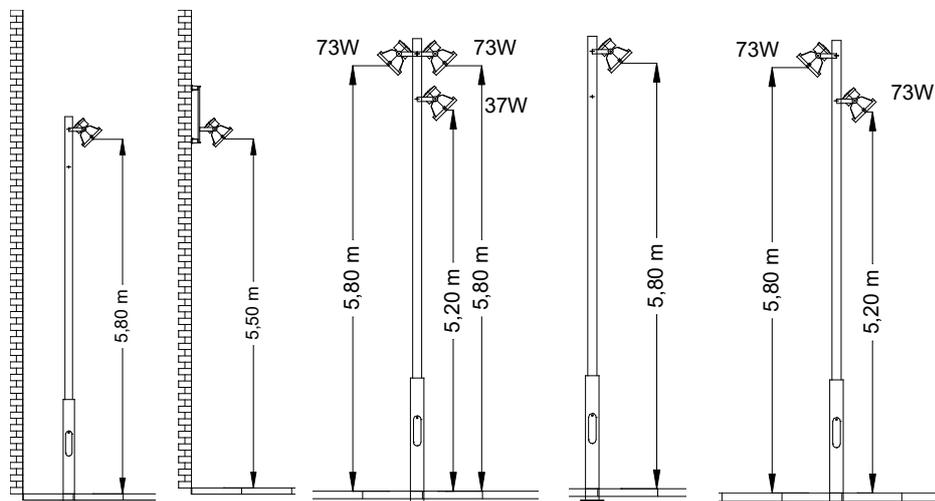


## E. PLAN DES LUMINAIRES

### 1. MODÈLE LUMINAIRES ET MODE D'ÉCLAIRAGE

Le mode lumineire est répartie en deux fonctionnement afin de répondre à un enjeu principale dans la proposition, le désencombrement de l'espace public :

- Sur les chaussée, ce sont des potences mixtes avec deux entêtes ; à 7m pour l'éclairage de la voirie et du trottoir opposé et à 4,5 m pour l'éclairage du trottoir côté du mât.
- Sur le place Saint-Denis et le parvis ; un système de mât Icaros Rohl dont il est possible d'accrocher plusieurs projecteurs, orientables selon les espaces à éclairer.



Modèle A :  
Au droit de la  
façade, abord  
sud de la place

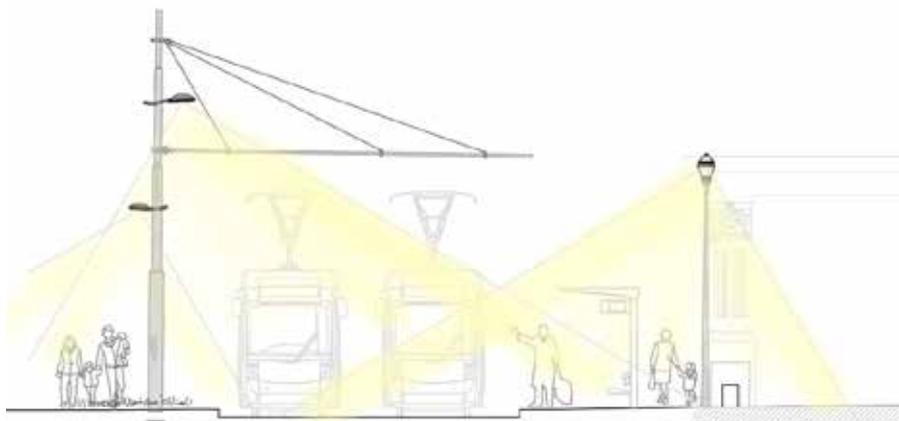
Modèle A :  
Accroche sur  
la façade,  
abord nord  
de la place

Modèle B : Utilisé  
au nord du parvis

Modèle C :  
Utilisé au centre  
de la place

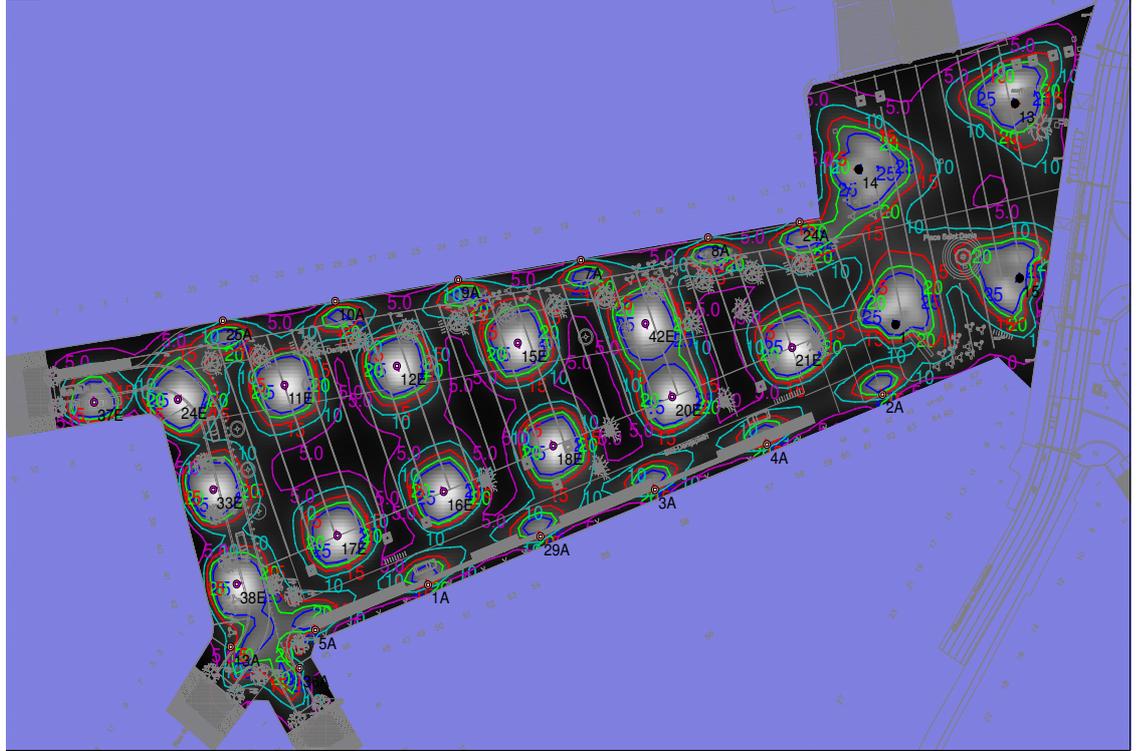
Modèle D : Utilisé  
au sud du parvis

Modèle lumineire qui se réfèrent au plan lumineire de SIBELGA dans les annexes



Coupe du système d'éclairage de potence mixte  
de la STIB avec double entête lumineire

## 2. ETUDE PHOTOMÉTRIQUE



Etude photométrique de SIBELGA sur la place Saint-Denis et le parvis

## F. MOBILIER URBAIN

### 1. ASSISES

#### SUR LA PARVIS AUTOUR DES ESPACES PLANTÉS

Banc en béton avec des éléments en bois fixés sur le béton

Dans le catalogue de la commune modèle HopHop



#### SUR LA PLACE SOUS LA CANOPÉ LE LONG DE L'ABORD SUD

Banc en bois  
Dans le catalogue de la commune modèle HopHop



#### SUR LA PLACE BANC CIRCULAIRE AUTOUR DES ARBRE

Banc en béton



## 2. FOSSES D'ARBRE

SUR LES CHAUSSÉES ET  
LA PLACE SAINT-DENIS

Grille rectangle 1,80 x1,80



SUR LA PLACE SAINT-DENIS

Fosse circulaire en creux dans  
le béton, de pleine terre, avec  
une épaisseur de gravier



## F. MOBILIER URBAIN

### 3. LUMINAIRES



SUR LA PLACE ET LE PARVIS DE  
LA PLACE SAINT-DENIS

Luminaire sur mat - Icaros Rohl



Boulevard du Midi, Bruxelles



Place Dumon, Woluwé Saint-Pierre

POTENCE MIXTE DE LA STIB LE  
LONG DES CHAUSSÉES

Potence mixte STIB

#### 4. ABRIS VOYAGEUR FOSTER POUR LES DEUX ARRÊTS DE TRAM

ABRIS VOYAGEUR

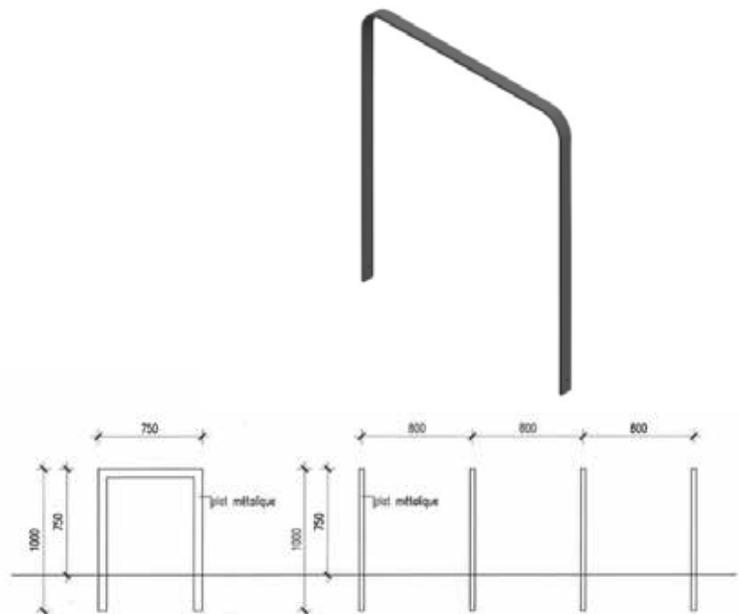
Model Norman Foster - JCDecaux

Couleur : noir mate



#### 5. ARCEAUX VÉLOS

ARCEAUX VÉLO  
proposés dans le catalogue  
de Bruxelles Mobilité  
Couleur : noir mat

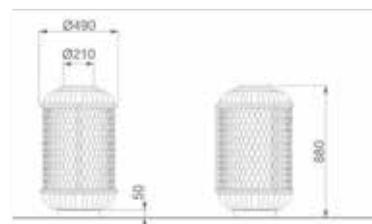


## F. MOBILIER URBAIN

### 6. POUBELLE

Poubelle anasse issu du catalogue  
de la commune de Forest

Couleur : noir mat



### 7. DALLE PODOTACTILE

Clous en acier



## 8. BOITIER ÉLECTRIQUE SUR LA PLACE POUR LE BRANCHER LES CAMIONS DU MARCHÉ

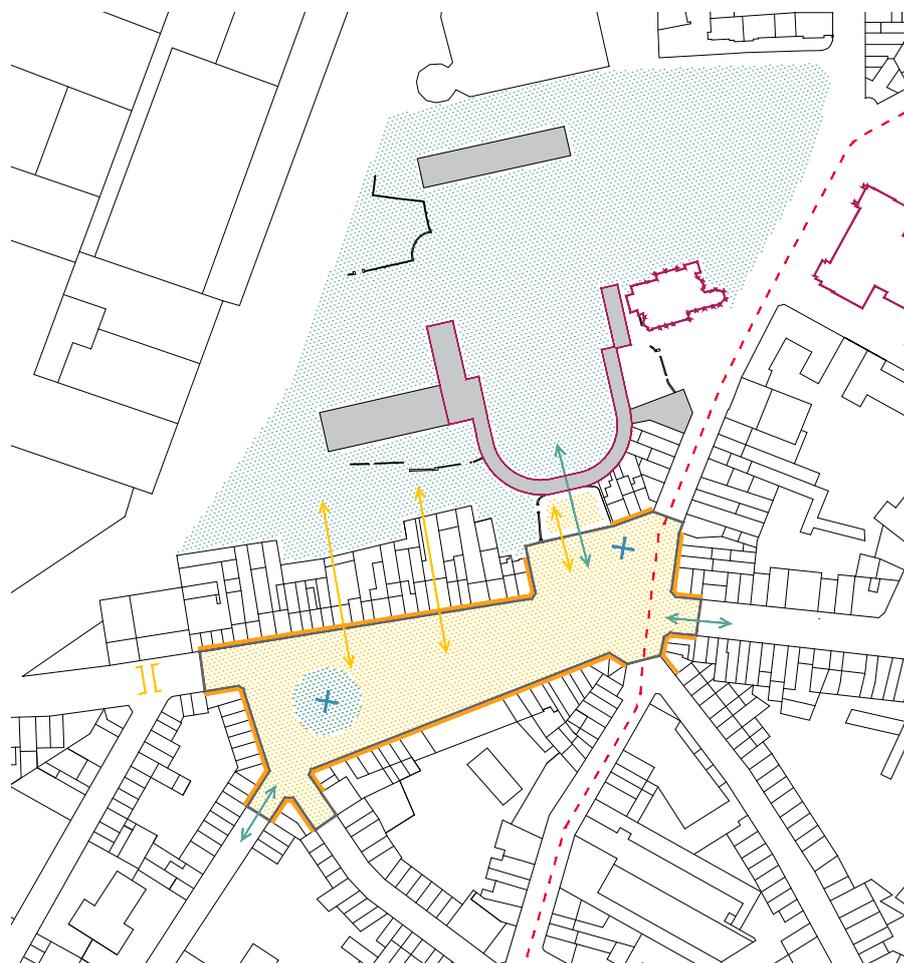
La couvercle de la boîte qui  
s'adapte au revêtement



## G. PLACE SAINT-DENIS

### 1. LA PLACE SAINT-DENIS EST UNE RESPIRATION DANS LE CŒUR HISTORIQUE DE FOREST

- **S'inscrire dans le maillage des espaces publics** en lui rendant son rôle et son rayonnement de place communale bruxelloise.
- **S'inscrire dans le maillage vert et bleu en devenant un point écologique** (espaces arborés, plantés, zones d'infiltration dans le sol, eau en surface.....) significatif et en liant les Jardins de l'Abbaye aux espaces publics du cœur de Forest.
- **S'inscrire dans le maillage patrimoine** en valorisant le site de l'Abbaye et ses Jardins.
- **S'inscrire dans le maillage culturel en dialogue étroit avec le futur pôle culturel ABY** et en accueillant des événements exceptionnels (cirque, cinéma en plein air...).
- **S'inscrire dans le maillage commerçant en renforçant l'appropriation** et en proposant des aménagements qui permettent aux commerces et aux services d'activer l'espace public sans l'accaparer (installation de terrasses et d'étals) tout en conservant son rôle de place marchande le week-end.
- **S'inscrire au sein du maillage jeux** en proposant des appropriations ludiques de l'espace public sans l'accaparer (marques au sol, travail de l'eau, ludicité arborée, ...).
- **S'inscrire dans le maillage écomobile** en sécurisant les modes de déplacements actifs, en créant des infrastructures adaptées et en favorisant l'efficacité des transports en commun.
- **S'inscrire dans le maillage viaire** en décourageant le trafic de transit et le stationnement et en apaisant la ZACA du carrefour rue Jean-Baptiste Vanpé – chaussée de Bruxelles – chaussée de Neerstalle.



Les intensions du projet

Lieu commun	Espace vert	Maillage vert	Maillage espace public
Connexion entre lieux communs	Connexion à créer	Maillage bleu	Maillage commerçant
Liseré commerçant	Point topographiquement bas	Maillage culturel	Maillage écomobile
Espace d'appropriation riverain et commerçant	Pôle ABY	Maillage patrimoine	
Axe fort de transport en commun	Monument et Sites classés		
Liaison cyclable à créer	Effet de porte		

## 2. SCHEMA DU FONCTIONNEMENT DE LA PLACE

- Inscrire la place Saint-Denis dans le maillage des espaces publics en lui rendant son rôle et son rayonnement de place communale bruxelloise.
- Désencombrer les abords de la place dans l'intention de libérer les façades riveraines ; au sud rabattre l'ensemble des parkings composés d'un sol infiltrant (pavé joint ouvert), fonctionne sur une impasse, il faut faire un demi-tour sur le carré au pavage tourbillonnant et au nord garder un accès spécifique pour les riverains et les commerces, et surtout donner la possibilité aux terrasses de s'étendre.
- Densifier les alignements de tilleuls existants au profit de véritables jardins arborés qui accueillent des bancs, des jardins pluie au sud. La densité du feuillage active un habitat possible pour la biodiversité, protège visuellement les riverains en créant une sorte de rideau, et apporte de l'ombre en été.
- Au centre, des jets d'eau activables quand la commune le souhaite, rafraichissant en été.
- Le parvis est en son centre entièrement dégagé pour des aménagements temporaires. Il est visible depuis la chaussée et le haut de la rue JB Vanpé. L'intention est de rabattre un jeu de bancs et d'espaces plantés et ombragés aux quatre angles (récupère les eaux du parvis, propice à la plantation d'une diversité d'essence)

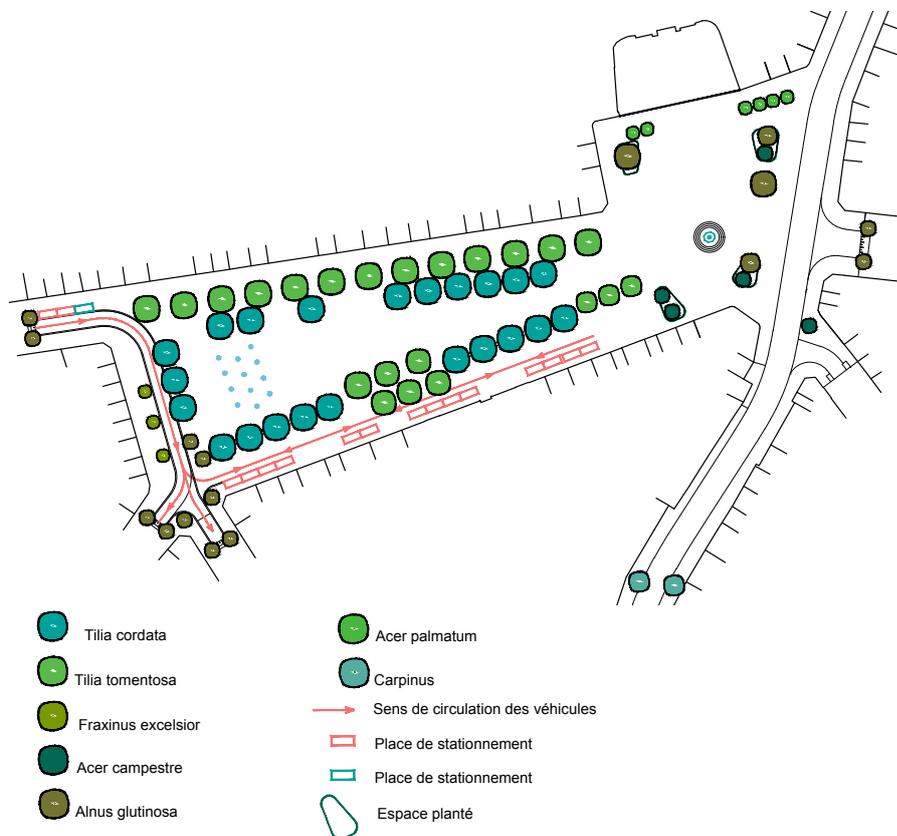
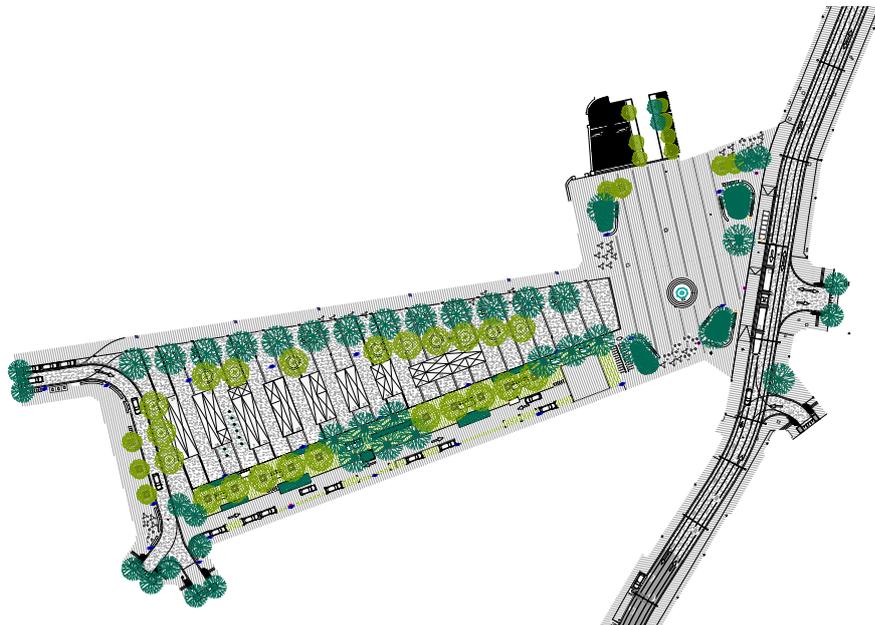


Schéma de la proposition de fonctionnement de la place Saint-Denis du permis d'urbanisme

## G. PLACE SAINT-DENIS

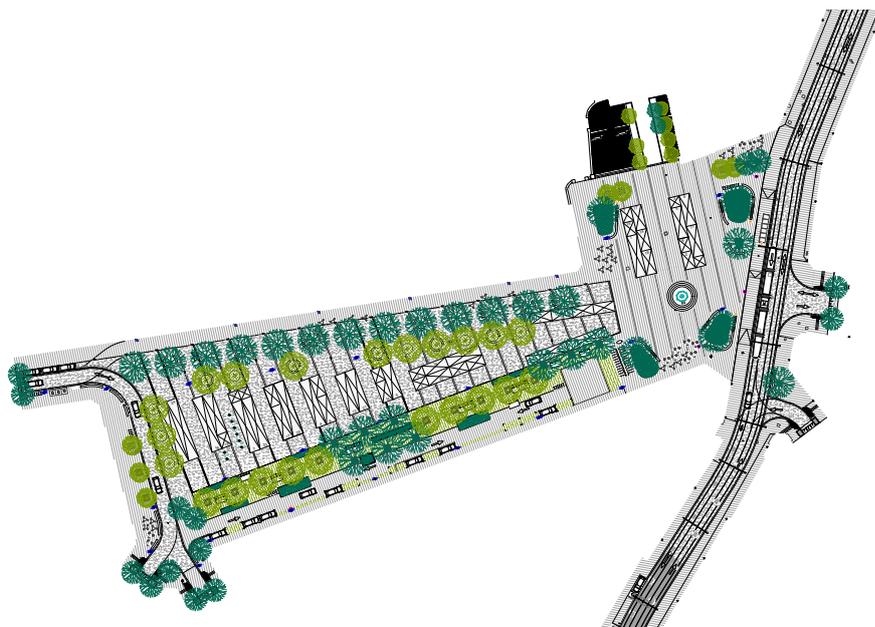
### 3. MARCHÉ DU SAMEDI

La trame proposée par l'alternance des bandes en béton désactivé et des lignes en pavés de porphyre rythme la place dans sa longueur. La mesure d'environ 5m entre les lignes s'appuie sur la dimension d'un stand du marché. L'alignement des *tillas tomensa* implantés s'intègre dans les bandes.

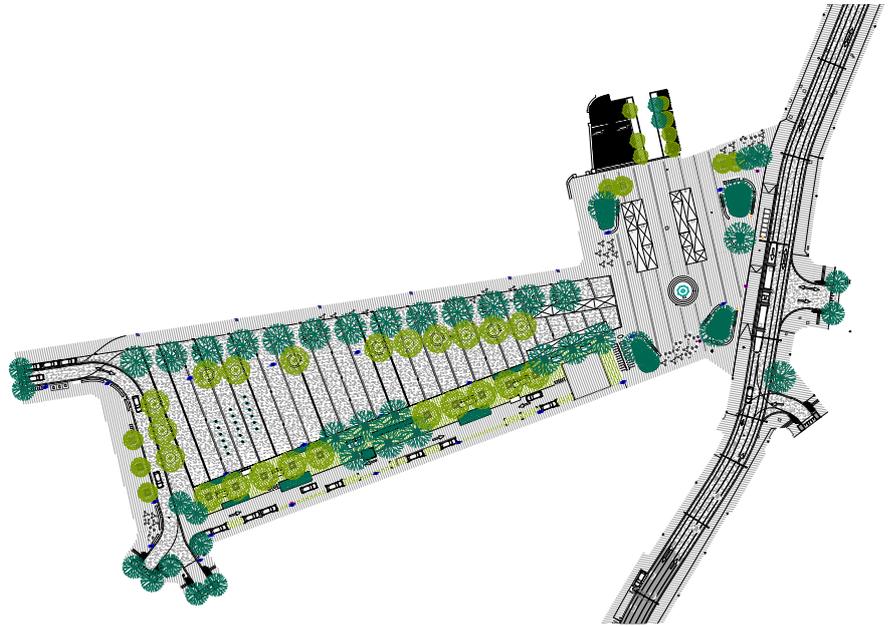


- 1 : 6m ; camion magasin ; électricité
- 2 : 4m ; emplacement volant
- 3 : 4m ; parasols ; camionnette à l'arrière
- 4 : 14m ; camion magasin avec tracteur ; électricité
- 5 : 10m ; remorque ouverte 7m + tonnelle 3m ; électricité ; camionnette à l'arrière
- 6 : 8m ; camion magasin ; électricité
- 7 : 15m ; emplacement volant
- 8 : 5m ; parasols ; camionnette à l'arrière
- 9 : 10m ; remorque ouverte ; véhicule à l'arrière
- 10 : 12m ; parasols
- 11 : 3m ; remorque fermée ; électricité
- 12 : parking clients et ambulants
- 13 : 12m ; parasols ; véhicule à l'arrière
- 14 : 6m ; emplacement volant
- 15 : 4m ; emplacement volant
- 16 : 16m ; parasols ; camionnette à l'arrière
- 17 : 10m ; parasols ; camionnette à l'arrière
- 18 : 7m ; parasols ; camionnette à l'arrière
- 19 : 3m en hiver et 5m en saison ; parasols ; camionnette à l'arrière
- 20 : 16m ; parasols
- 21 : 12 m ; parasols
- 22 : 7m ; camion magasin ; électricité
- 23 : 15m ; camion magasin ; électricité
- 24 : 18m ; parasols ; camion à l'arrière en hiver
- 25 : 18m ; emplacement volant

### MARCHÉ ÉTENDU



MARCHÉ DU MARDI



## G. PLACE SAINT-DENIS

### 4. LE RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE SAINT-DENIS ET SON PARVIS

Les composants de la place et son parvis :

- 1.** Le parvis et son sol dégagé en pavé avec incrustation de lignes en pavé bombé suivant l'axe nord sud du porche de l'abbaye. Avec sa fontaine au centre surélevée sur son socle en marches et sa réactivation en eau potable.
- 2.** Quatre espaces plantés situés « aux angles » du parvis, proposant des assises linéaires depuis lesquels l'on peut observer la frénésie de la place.
- 3.** Le cœur de la place est en béton désactivé. Un matériau robuste et idéal pour résister aux usages intensifs dans le temps (des camions du marché et leurs manoeuvres), mais également propice à la lucidité (roleur, le skate, le vélo ou, la trotinette).
- 4.** Une installation de jets d'eau ludiques et rafraichissant en été.
- 5.** Le jardin arboré composé d'un sol de pavé porphyre à joint ouvert et des jardins de pluie, offrant fraîcheur et ombre durant les chaleurs de l'été. Des bancs en bois y sont installés.
- 6.** L'alignement d'arbre est composé en majeure partie des tilleuls cordata conservé et complété de nouveaux tilleuls tomentosa. Ces beaux sujets apportent de l'ombre sur les terrasses exposées plein sud en été. Des bancs circulaires sont installés autour des arbres permettant le repos à l'écart de l'activité.
- 7.** L'arrêt de Tram est réorganisé de manière à reconnecter la place et la chaussée de Bruxelles. Le sol du parvis s'incline de manière douce et continue pour rejoindre la bordure du quai de l'arrêt qui surplombe légèrement la chaussée pour se mettre à niveau du tram.
- 8.** L'ensemble des luminaires proposé sur la place sont des modèles de type Icaros Rohl. Un ensemble de luminaire est disposé en façade pour éclairer les abords riverains et un autre composé de mâts est installé au cœur de la place et bords du parvis pour en éclairer le centre. Ils sont à l'écart des feuillages, afin de diminuer les impacts sur la faune et la flore. De même, que positionnés en façade afin d'éviter d'éblouir les intérieurs des habitations. L'ensemble a été pensé pour minimiser l'impact de l'occupation au sol.



## G. PLACE SAINT-DENIS

### 5. ATMOSPHÈRES DU PARVIS



Place Saint-Michel à Bordeaux, Obras

Un sol pavé uniforme au service de l'appropriation des riverains et des terrasses des cafés, du marché et des événements de la commune



Place Saint-Michel à Bordeaux, Obras

Un sol pavé uniforme au service de l'appropriation des riverains et des terrasses des cafés, du marché et des événements de la commune



Kornmarkt à Bregenz en Autriche, Vogt

4 éléments de pleine-terre apportant un sol drainant qui récupèrent les eaux pluviales aux angles du parvis et offre un espace planté pour la biodiversité



Place du théâtre à Anvers, Paola Vigano

4 éléments de pleine-terre apportant un sol drainant qui récupèrent les eaux pluviales aux angles du parvis et offre un espace planté pour la biodiversité



Banc du fournisseur urbastyle

Les espaces plantés produisent de la fraîcheur et de l'ombre sous lesquelles il est agréable de s'y reposer et observer la vie de la place se dérouler



Place Skanderbeg à Tirana (Albanie), 51N4E

Les espaces plantés produisent de la fraîcheur et de l'ombre sous lesquelles il est agréable de s'y reposer et observer la vie de la place se dérouler

## 6. ATMOSPHÈRES DE LA PLACE SAINT-DENIS



Place de la République, TVK, Paris

Une surface en béton désactivée au coeur de la place qui absorbe les aléas de l'activité du marché et est propice à la ludicité (skate, vélo, trottinettes)



Markt Vilvoorde Hannelore, OM

Les terrasses sous les arbres, Place Molard, Genève, Suisse



Parvis de la place Saint-Denis un après-midi d'automne

Les abords dédiés aux cafés et aux commerces avec leurs terrasses et le parvis des riverains



Les terrasses sous les arbres, Place Molard, Genève, Suisse

Des jardins arborés où l'on peut se reposer à l'ombre des arbres et à l'écart de l'activité du coeur et des terrasses



Banc du fournisseur urbastyle

Des jardins arborés où l'on peut se reposer à l'ombre des arbres et à l'écart de l'activité du coeur et des terrasses

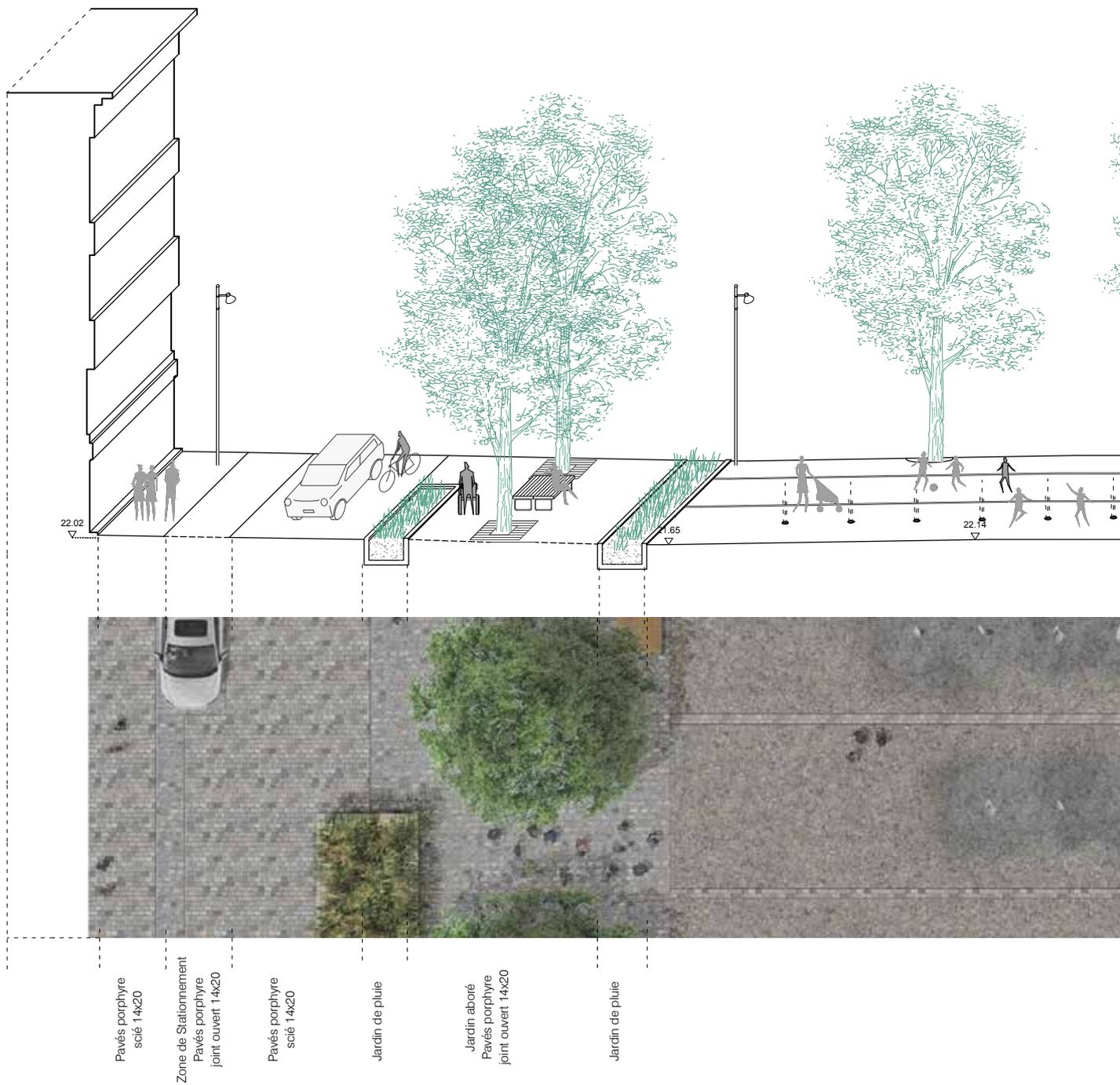


Place des Vosges à Paris

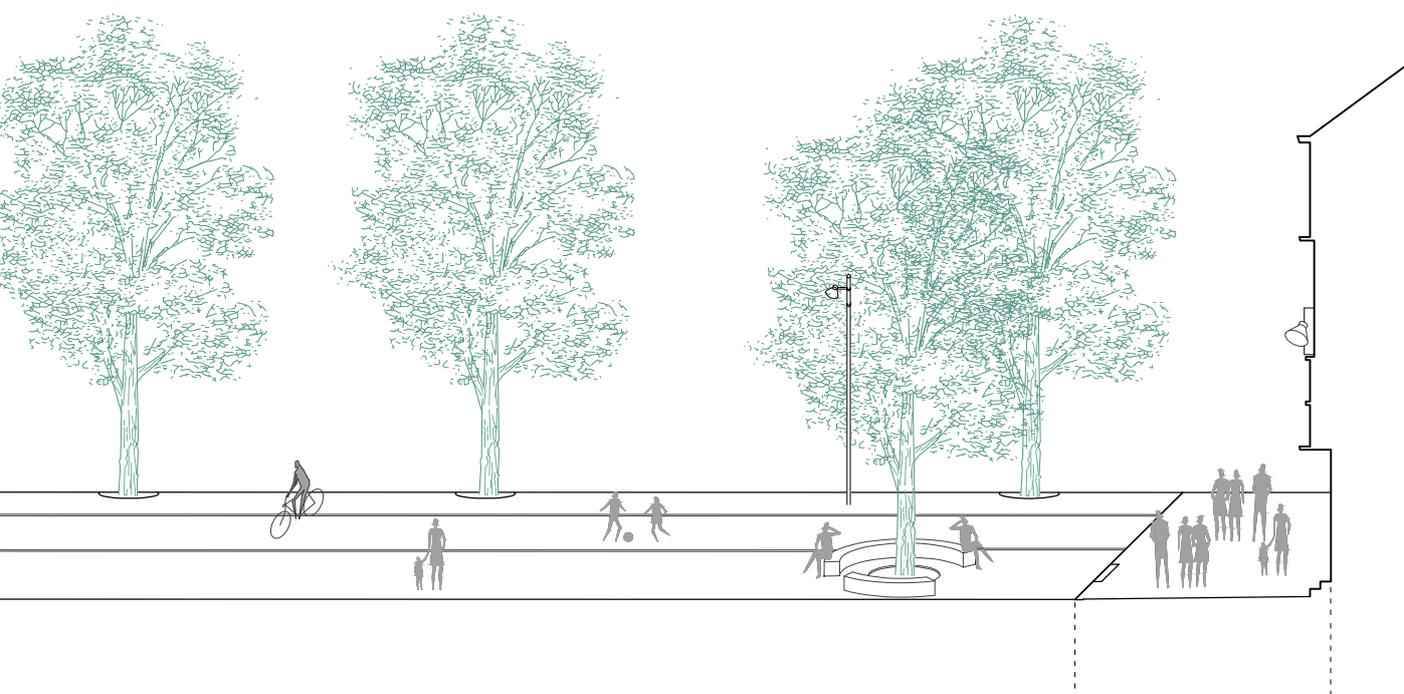
Des jardins arborés où l'on peut se reposer à l'ombre des arbres et à l'écart de l'activité du coeur et des terrasses

# G. PLACE SAINT-DENIS

## 7. COUPE TRANSVERSALE TEXTURÉE : LE COEUR ET SES BORDURES



Béton désactivé  
avec le signe de pavé  
porphyre  
et  
les jets d'eau



Alignement des tilleuls  
implantés tomentososa et  
conservés cordata



Pavés porphyre  
scié 14x20



## 7. IMAGES

## H. PLACE SAINT-DENIS

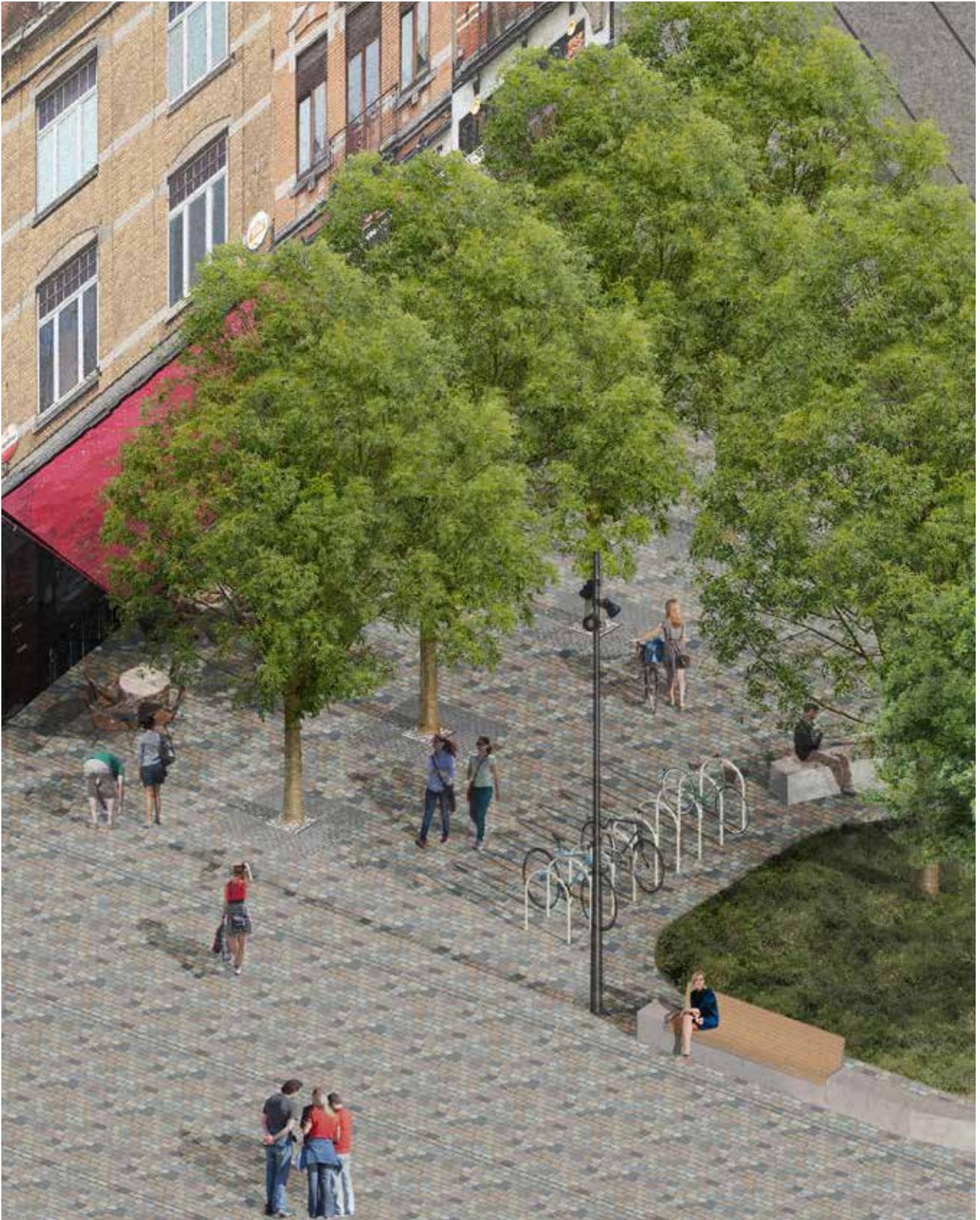


Abord nord de la place Saint-Denis vue sur les terrasses des cafés



Abord sud de la place Saint-Denis vue sur le jardin arboré

## H. PLACE SAINT-DENIS



Sur le parvis derrière l'arrêt de Tram vue sur les assises au bord d'un jardin plantés





## 9. ANNEXES - DOSSIER À PART -

1. NOTICE DE L'EAU - ARA

2. NOTICE DE PAYSAGE - ATELIER VELDWERK

3. NOTICE SIBELGA - LUMINAIRE

4. NOTICE BM - LES POTENCES MIXTES

5. L'ÉTUDE PHYTOSANITAIRE

6. A3 PLAN ANNEXES INDIQUÉS DANS UN CADRE

ROUGE SUR LE PLAN AU 100ÈME :

- Plan annexe de la rue des Abesses La jonction entre zone 30km/h et la zone 20km/h sur la chaussée de Bruxelles avec l'aiguilleur de la STIB
- Plan annexe de la transition entre la zone partagée 20km/h avec la zone à 30km/h qui intègre l'échangeur des rails de la STIB nécessaires au fonctionnement des trams lors des travaux de réaménagement de la chaussée
- Plan annexe du porche de l'abbaye et du parvis





